



interscot

GRAND BASSIN TOULOUSAIN

PORTRAIT DE TERRITOIRE

PANORAMA DES SCoT DU GRAND BASSIN TOULOUSAIN

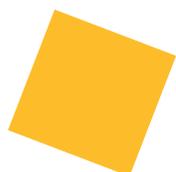


DECEMBRE 2020



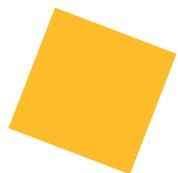
Contact

Agence d'Urbanisme
et d'Aménagement Toulouse
aire métropolitaine
11, boulevard des Récollets 31000 Toulouse
Tél : 05.62.26.86.26
Mail : fatima.khaldi@aua-toulouse.org

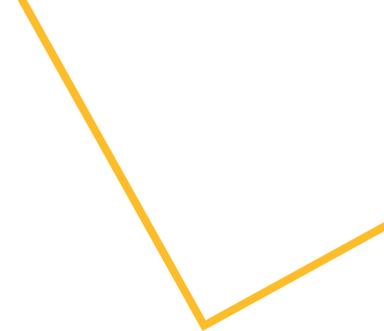


Sommaire

Préambule	3
1 / Portrait de territoire de l'interscot GBT	4
1.1 / L'interscot au sein de la Région Occitanie	4
1.2 / L'interscot et ses principales caractéristiques	6
1.3 / Les dynamiques territoriales au sein de l'interscot GBT	7
Evolution démographique.....	7
Migrations résidentielles	10
Production de logements	12
Croissance de l'emploi	13
Flux domicile-travail	14
Consommation d'espace	18
1.4 / Synthèse des dynamiques territoriales observées.....	20
2 / Panorama des SCoT de l'interscot GBT	22
2.1 / Etat des lieux des différents SCoT	22
2.2 / Fiches d'identité des SCoT.....	24
SCoT de l'Agglomération de Montauban	26
SCoT de Carcassonne Agglo	27
SCoT de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.....	28
SCoT de Gascogne	29
SCoT du Grand Albigeois.....	30
SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine.....	31
SCoT du Nord Toulousain	32
SCoT du Pays Comminges-Pyrénées	33
SCoT du Pays Lauragais.....	34
SCoT du Pays Sud Toulousain	35
SCoT de la Vallée de l'Ariège	36
SCoT du Vaurais	37
2.3 / Vue d'ensemble des projets de territoire	38
Accueil démographique et économique	38
Maillage urbain et conditions d'accueil	41
3 / Des enjeux communs à l'échelle du Grand Bassin Toulousain	42



Préambule



Habiter et travailler dans le Grand bassin toulousain

Conformément aux objectifs portés par la convention interscot 2017-2019, ce portrait de territoire du Grand Bassin Toulousain et des 12 Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT) qui le composent a pour objectif de poser les bases d'une connaissance commune et partagée des territoires constitutifs de l'interscot GBT et des orientations de chaque SCoT.

Il entend également identifier les liens qui unissent les territoires composant l'espace du Grand Bassin Toulousain, les éléments structurants mais aussi les défis communs qui pourraient constituer les clés d'entrée de l'observation à mettre en place dans le cadre d'une future convention interscot GBT.

Il souhaite ainsi contribuer à la mise en cohérence des démarches de planification et à la construction, pas à pas, d'une vision métropolitaine à grande échelle, à travers l'établissement d'un état des lieux des SCoT et de leur projet de territoire.

Document réalisé
par le comité technique
de l'interscot

Avertissement : Les données figurant dans ce document sont les plus récentes disponibles à sa date d'établissement (2016, 2017 ou 2018 selon la source considérée). Le document a, par ailleurs, été établi préalablement à la crise du coronavirus et ne fait donc pas état des conséquences de cette pandémie.



1.1 / L'INTERSCoT AU SEIN DE LA REGION OCCITANIE

18 000 km², soit 1/4 de la superficie régionale
12 SCoT sur les 49 SCoT de la Région (dont 34 approuvés ou en révision au 1er septembre 2019)
8 PETR sur les 30 de la région
43 EPCI sur les 164 de la région
1 402 communes, soit 1/3 des communes de la région
7 aires urbaines sur les 24 grandes aires urbaines régionales

2,07 millions d'habitants, soit 1 habitant sur 3 de la région

884 000 emplois, soit 4 emplois sur 10 de la région

Aire urbaine d'Albi :

43 communes, 6 EPCI, 99 120 habitants

Aire urbaine d'Auch :

47 communes, 5 EPCI, 41 780 habitants

Aire urbaine de Carcassonne :

70 communes, 3 EPCI, 99 270 habitants

Aire urbaine de Montauban :

33 communes, 6 EPCI, 112 190 habitants

Aire urbaine de Pamiers :

29 communes, 2 EPCI, 35 580 habitants

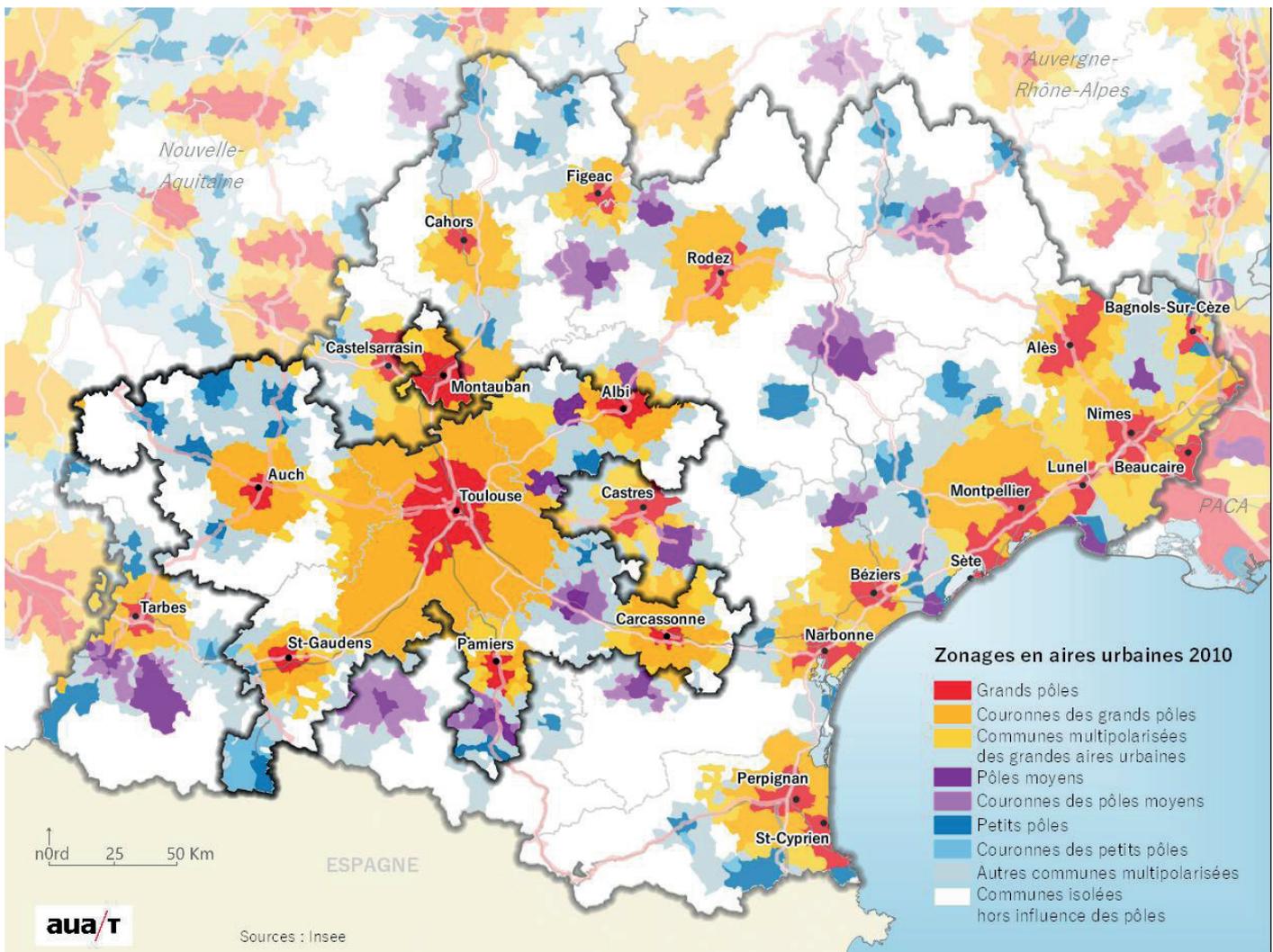
Aire urbaine de Saint Gaudens :

40 communes, 3 EPCI, 30 400 habitants

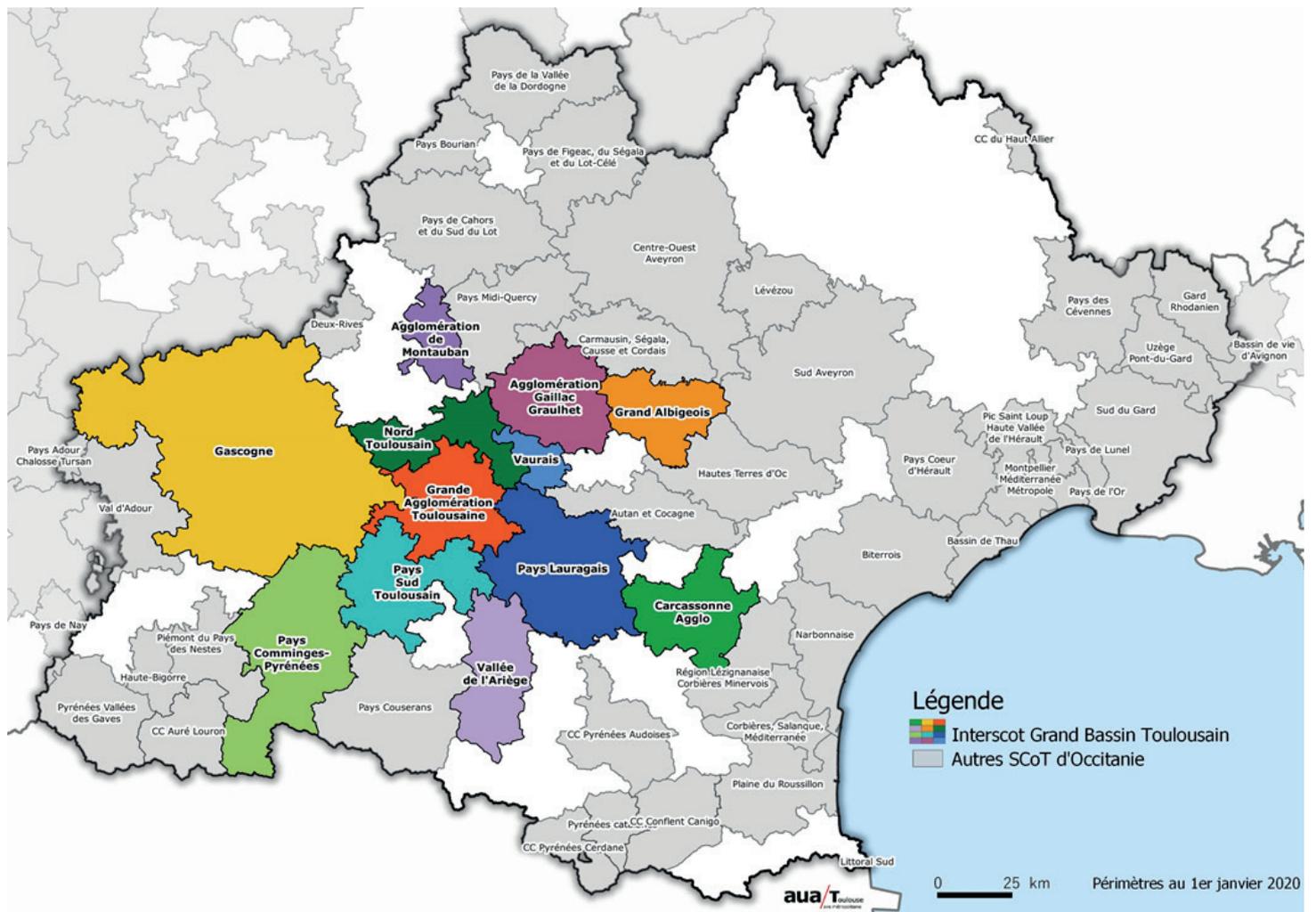
Aire urbaine de Toulouse :

452 communes, 27 EPCI, 1 360 830 habitants

L'intercôt du Grand Bassin Toulousain à la croisée de plusieurs aires urbaines



L'interscot du Grand Bassin Toulousain au sein de la Région Occitanaie



1.2 / L'INTERSCoT ET SES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

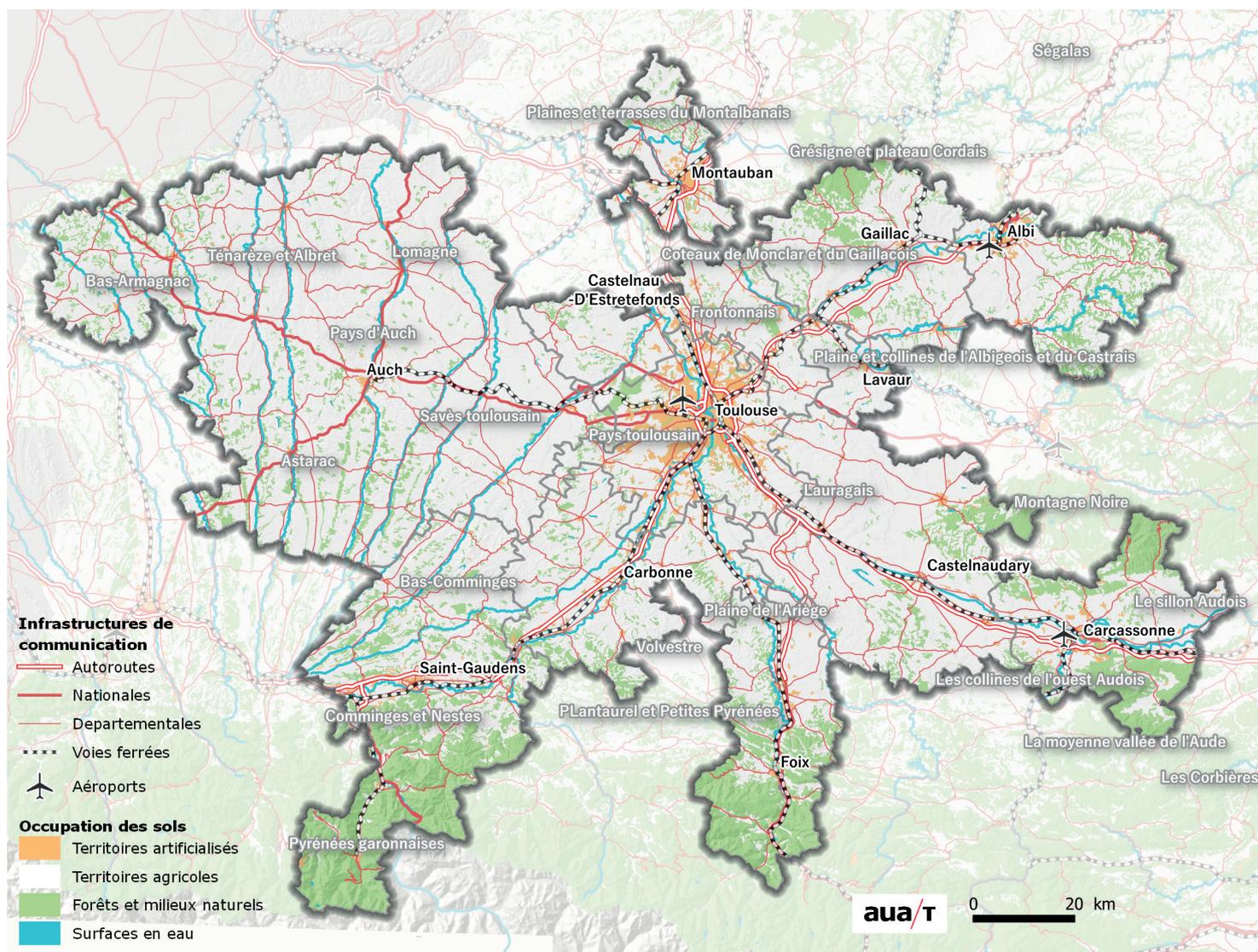
Au sein d'une région Occitanie aux paysages contrastés (littoral, montagne...), l'interscot du Grand Bassin Toulousain est globalement un territoire de plaines et de coteaux traversé par des cours d'eau majeurs (la Garonne, l'Ariège, le Tarn, le Gers...) ainsi que par le canal des Deux-Mers. Ceux-ci constituent des liens territoriaux forts, traits d'union et éléments fédérateurs pour l'interscot Grand Bassin Toulousain.

Historiquement, ces voies navigables, véritables artères commerciales, et les réseaux autoroutier et ferroviaire structurés en étoile autour de Toulouse, ont concouru à positionner Toulouse et son agglomération au centre d'un réseau d'échanges et comme point de passage obligé de nombreux déplacements, lui conférant dès lors son rang de capitale régionale.

Parallèlement, des villes majeures, situées à plus ou moins « une heure » de la ville rose, structurent le territoire. Ces grandes agglomérations constituent aujourd'hui les pôles centraux des différents SCoT de l'interscot.

Entre ces pôles majeurs, l'urbanisation s'est développée le long des principales infrastructures de transport, au sein d'espaces ruraux qui conservent encore aujourd'hui une large vocation agricole.

Principales caractéristiques de l'interscot Grand Bassin Toulousain



1.3 / LES DYNAMIQUES TERRITORIALES AU SEIN DE L'INTERSCoT GBT



Évolution démographique

Un territoire attractif et dynamique

L'interscot du Grand Bassin Toulousain compte 2,07 millions d'habitants (35% de la population de la région Occitanie) avec une densité moyenne de 115 hab/km² (80 hab/km² à l'échelle de l'Occitanie) (INSEE, 2017).

Le territoire présente une forte dynamique démographique avec +20 450 habitants par an sur la période 2012-2017, soit 47% de la croissance démographique régionale (Occitanie +43 650 habitants/an entre 2012 et 2017).

Cette croissance est essentiellement liée au solde migratoire (pour deux tiers, contre un tiers pour le solde naturel entre 2012 et 2017).

Des dynamiques démographiques contrastées entre les espaces urbains et les franges Ouest et Est

La croissance démographique est essentiellement concentrée sur l'agglomération toulousaine. Elle se diffuse néanmoins le long des principaux axes de communication, et au niveau des villes moyennes. Toutefois, des disparités fortes existent entre les espaces urbains et leurs espaces interstitiels.

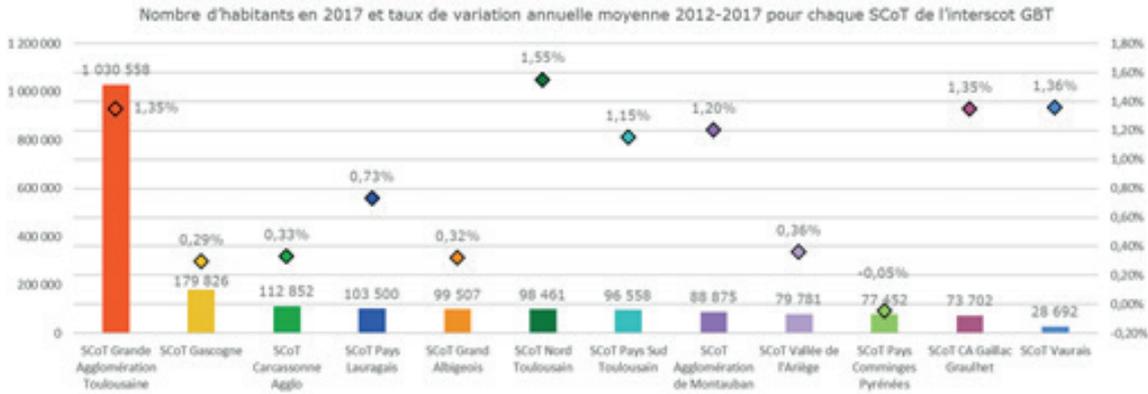
Des aires urbaines qui s'élargissent, reflet de leur attractivité et de leur influence

Les grandes aires urbaines de l'interscot GBT voient leur influence se conforter et leur périmètre s'agrandir au cours du temps (Toulouse, Montauban, Pamiers, Carcassonne et Auch). Ainsi, 151 communes supplémentaires ont intégré le périmètre des aires urbaines entre 1999 et 2010.

Ces grandes aires urbaines concentrent 82% des habitants de l'interscot GBT et 86% des emplois (89% et 93% respectivement si on considère l'ensemble des aires urbaines du territoire).

Dynamique démographique au sein de l'interscot du Grand Bassin Toulousain

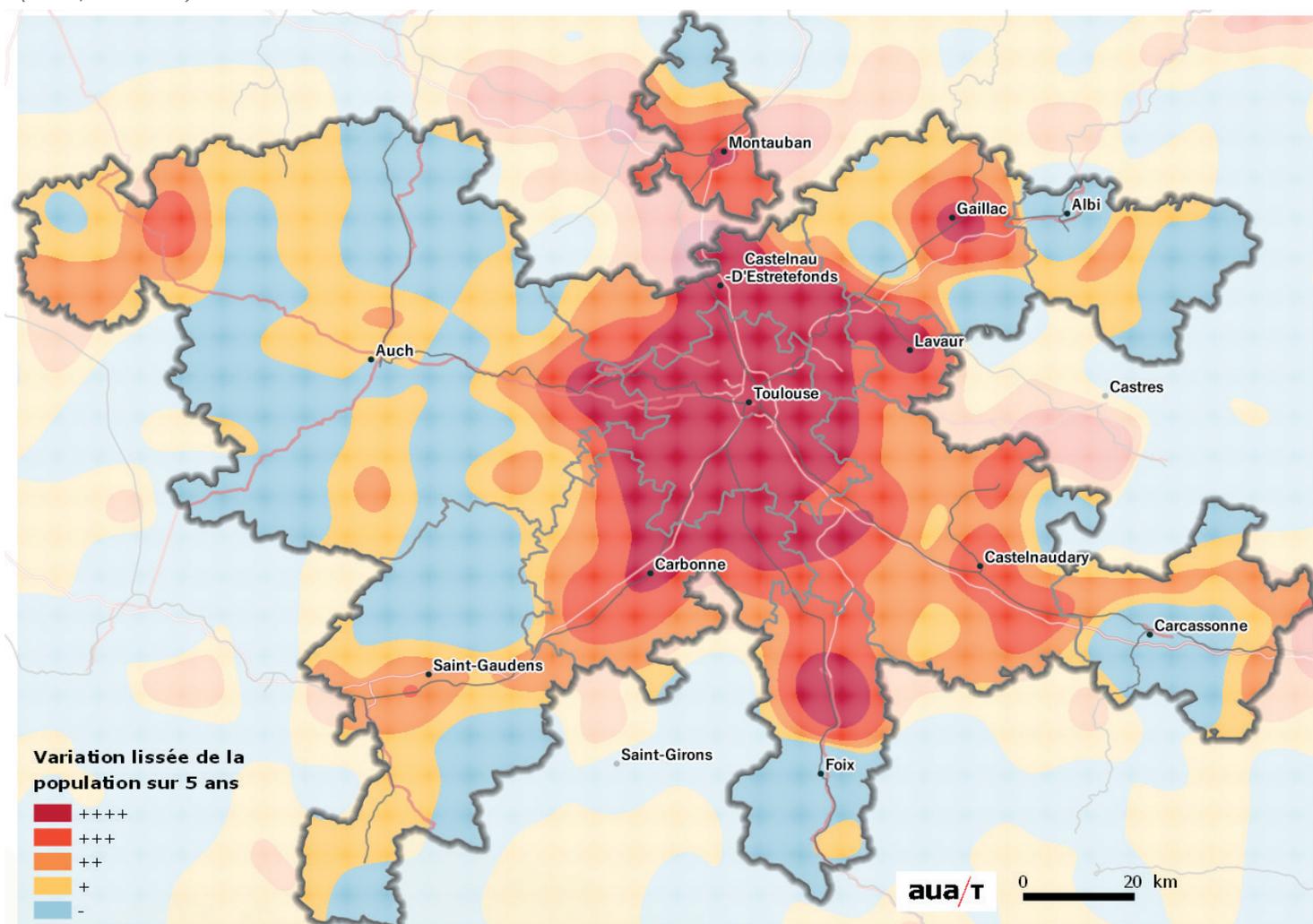
INSEE 2012 - 2017



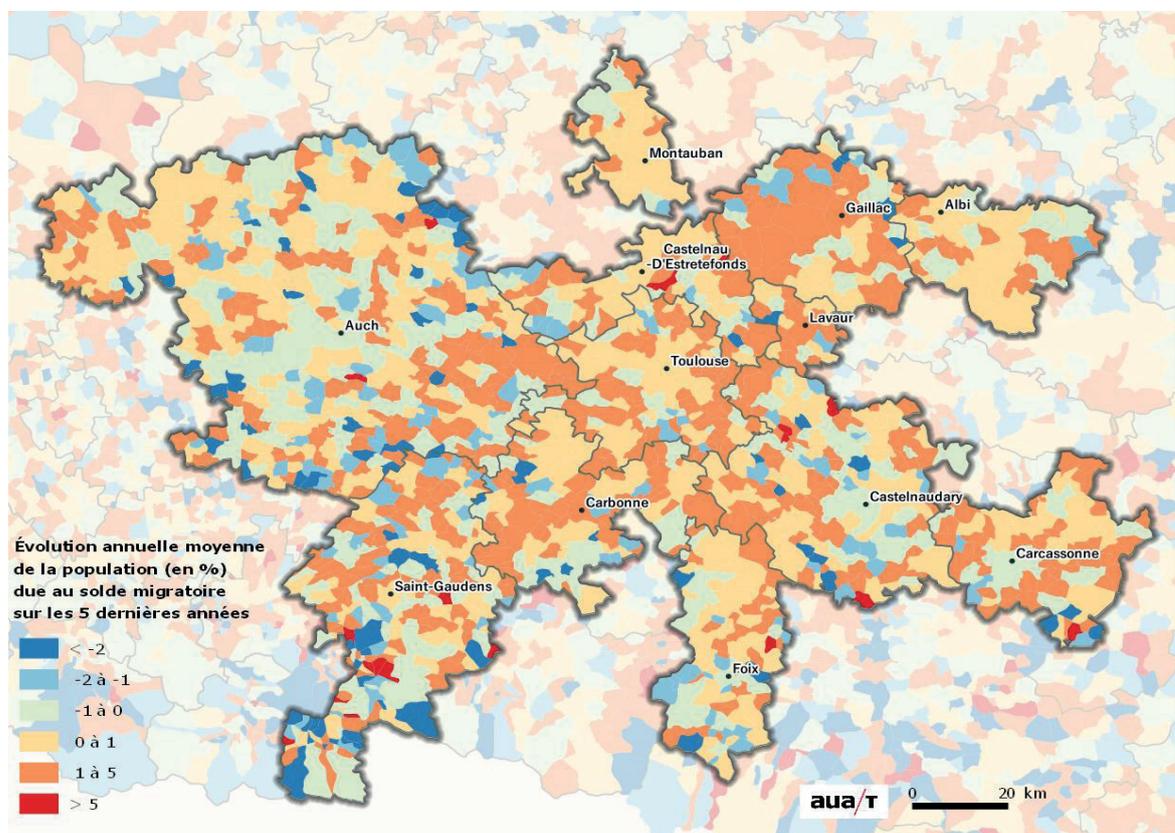
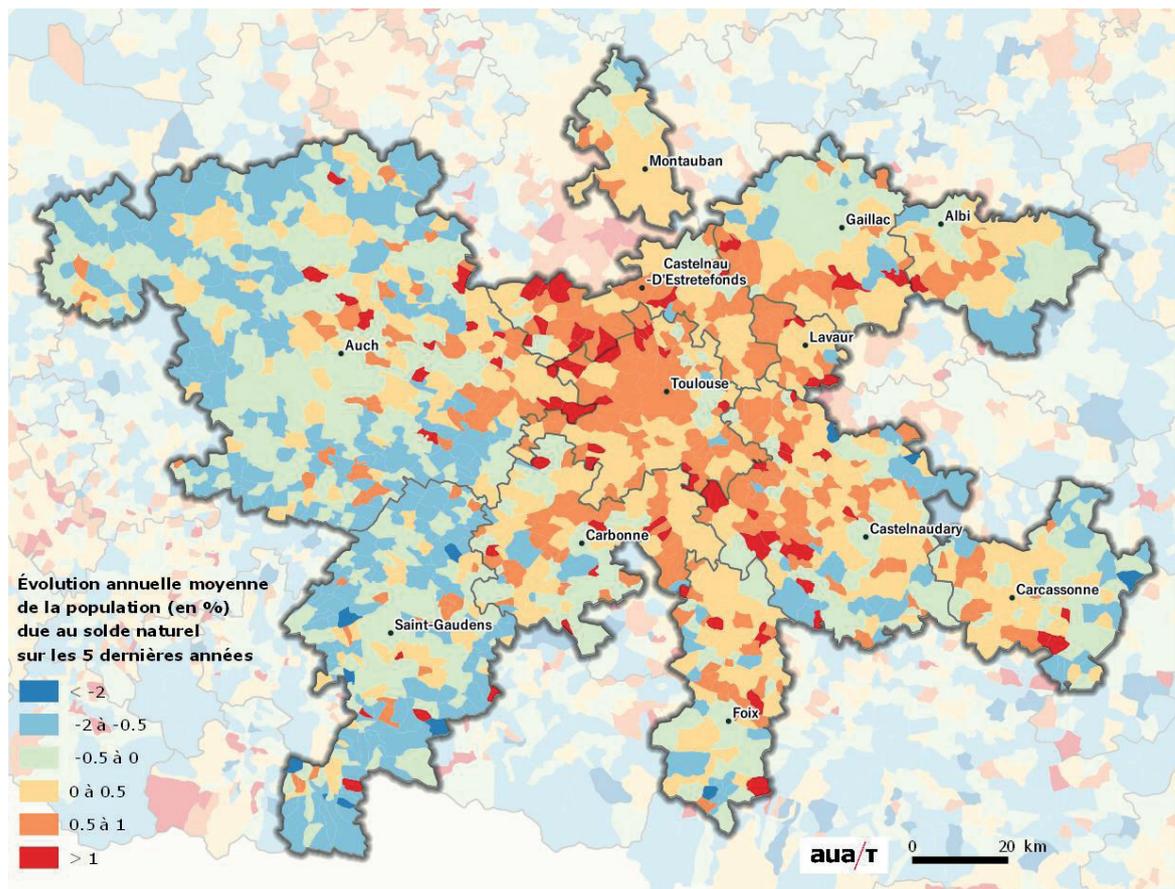
Une population qui va continuer de croître fortement sur l'interscot

Les projections démographiques de l'INSEE indiquent une poursuite de la croissance démographique du Grand Bassin Toulousain. Ainsi, 512 000 habitants supplémentaires (scénario central OMPHALE 2017) seraient accueillis entre 2017 et 2050 sur le territoire, soit un accroissement de 25% de sa population. A terme, l'interscot GBT représenterait ainsi 37% de la population occitane.

Évolution de la population au sein de l'interscot du Grand Bassin Toulousain (INSEE, 2012-2017)



Evolution annuelle moyenne de la population de l'interscot du Grand Bassin Toulousain due au solde naturel et au solde migratoire
(INSEE, 2012-2017)





MIGRATION RÉSIDENTIELLES

98 272 habitants de l'interscot du Grand Bassin Toulousain ont changé de commune de résidence en 2016. Parmi eux, 33 835 habitants ont changé de SCoT de résidence.

Des migrations résidentielles centrées sur l'agglomération toulousaine mais davantage d'habitants qui en partent

77,8% des flux résidentiels entre SCoT de l'interscot du Grand Bassin Toulousain se font en lien avec la Grande Agglomération Toulousaine. Il est à noter que davantage de personnes en sont parties en 2016 (14 360 personnes) que ne s'y sont installées (11 960 personnes).

Les SCoT Nord Toulousain, Pays Sud Toulousain, Gascogne, Pays Lauragais, Pays Comminges-Pyrénées, CA Gaillac-Graulhet et Vaurais sont davantage des SCoT d'accueil pour des toulousains que des SCoT d'émigration. A contrario, les SCoT Agglomération de Montauban, Grand Albigeois, Vallée de l'Ariège et Carcassonne Agglo, pourtant disposant chacun d'une ville majeure, sont davantage des SCoT d'émigration. Les habitants les quittent pour venir s'installer sur le SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine.

Des migrations résidentielles marquées entre SCoT périphériques

Tous les flux résidentiels ne sont toutefois pas uniquement tournés vers Toulouse et le SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine. En effet, les SCoT du Vaurais et du Gaillacois échangent principalement avec leurs SCoT voisins. Les SCoT Carcassonne Agglo, Grand Albigeois, Pays Comminges-Pyrénées et Pays Lauragais, même si la Grande Agglomération Toulousaine reste la destination principale, fonctionnent également beaucoup avec leurs SCoT limitrophes.

Flux résidentiels entre les SCoT du Grand Bassin Toulousain hors SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine (INSEE, 2016)

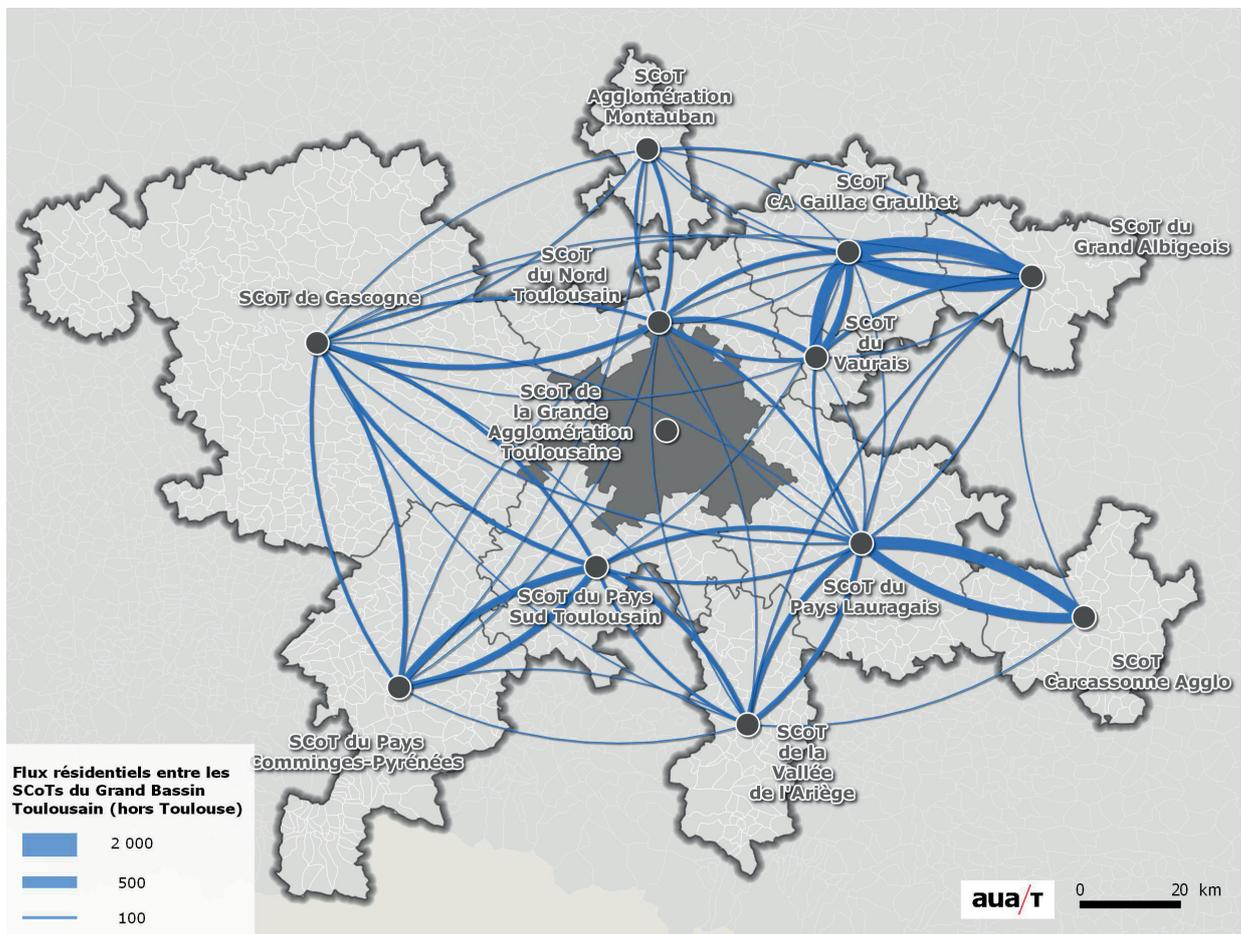
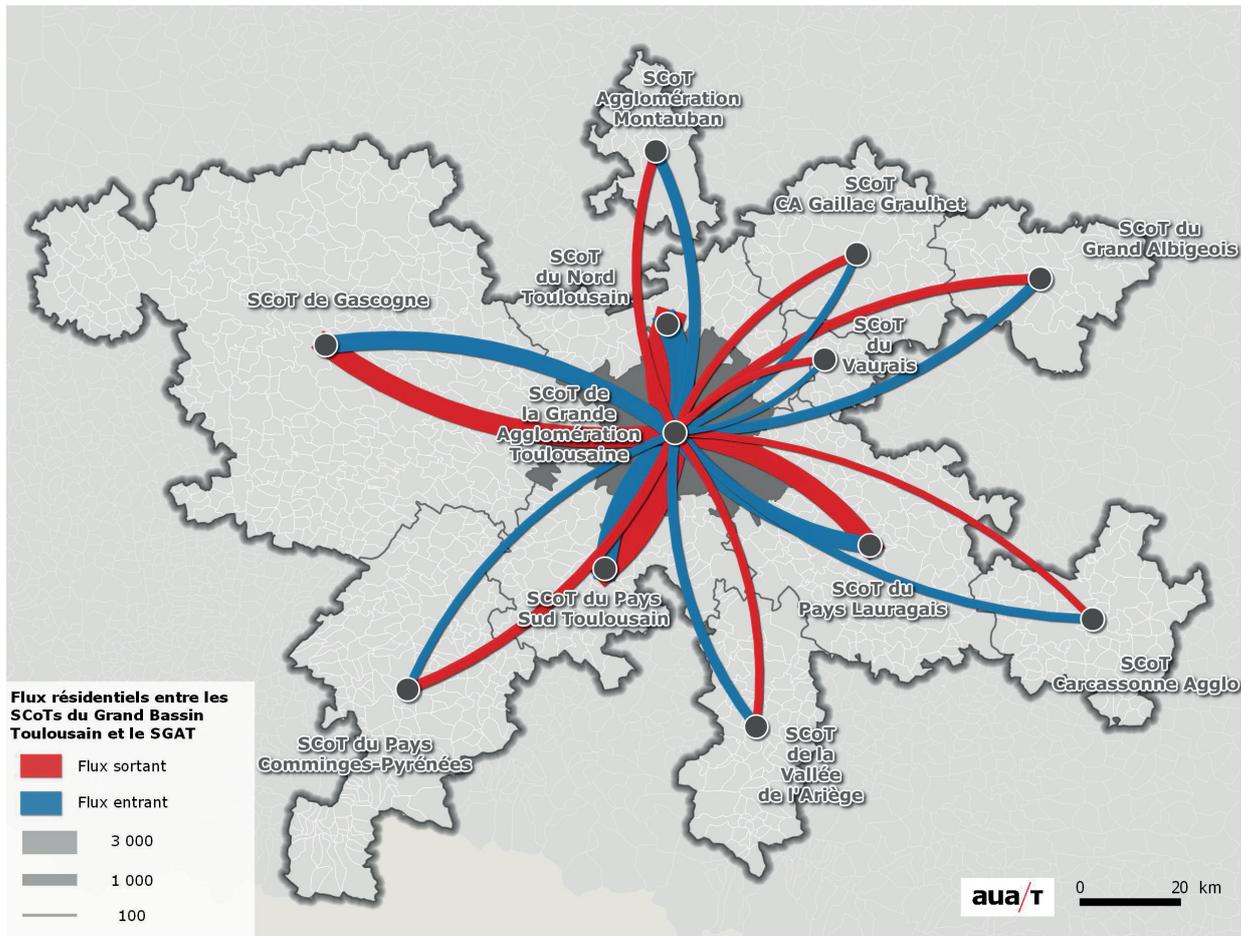
N.B. : Seuls sont représentés les flux supérieurs à 250 individus

SCoT de résidence antérieure	SCoT de résidence actuelle	Flux
CA Gaillac-Graulhet	Grand Albigeois	560
Grand Albigeois	CA Gaillac-Graulhet	535
Pays Lauragais	Carcassonne Agglo	470
Vaurais	CA Gaillac-Graulhet	430
Carcassonne Agglo	Pays Lauragais	360
Pays Comminges Pyrénées	Pays Sud Toulousain	250

Flux résidentiels entre les SCoT du Grand Bassin Toulousain

(INSEE, 2016)

N.B. : Seuls sont représentés les flux supérieurs à 25 individus





PRODUCTION DE LOGEMENTS

Un parc de logements dominé par l'individuel et la propriété

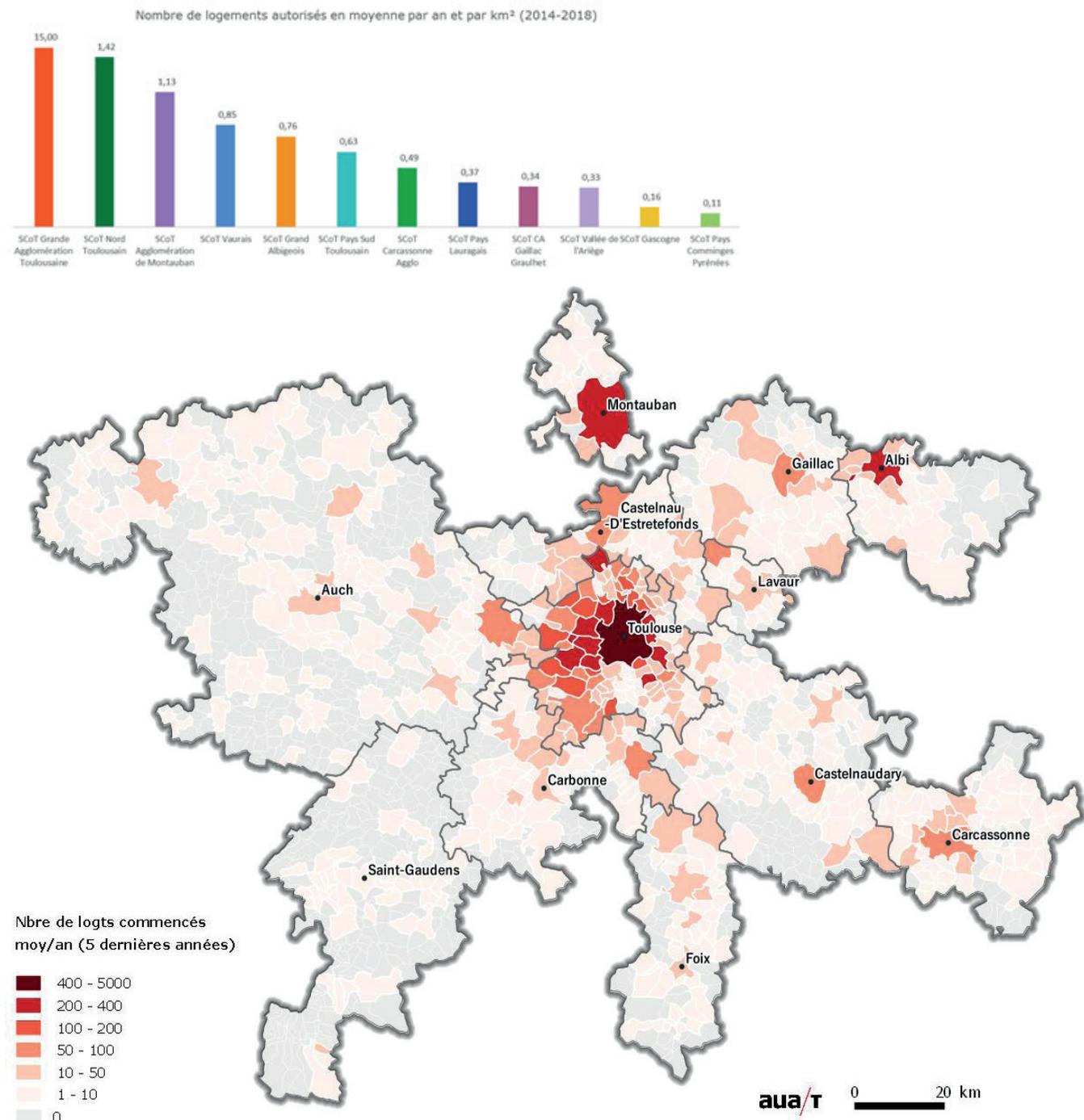
L'interscot du Grand Bassin Toulousain compte 1 085 103 logements dont 939 574 résidences principales (INSEE, 2016). Les logements collectifs ne représentent que 39% du parc. Les logements des bailleurs sociaux représentent 11,4% des logements, tandis que les propriétaires occupants représentent 56% du parc.

Une forte dynamique de construction

L'interscot du Grand Bassin Toulousain présente une forte dynamique de construction avec +7% de logements neufs pour 100 logements existants en 2017 (période 2013-2017). 97 220 logements ont ainsi été autorisés entre 2014 et 2018, soit une moyenne de 24 300 logements par an.

Cette dynamique est néanmoins principalement concentrée sur la Grande Agglomération Toulousaine ainsi que sur les villes moyennes de Montauban, Albi et, dans une moindre mesure, Carcassonne, Gaillac, Castelnaudary, Castelnaud d'Estrétefonds et L'Isle-Jourdain.

Dynamique de la construction de logements au sein de l'interscot du Grand Bassin Toulousain (Sitadel2, 2014-2018)





CROISSANCE DE L'EMPLOI

Un poids lourd du développement économique à l'échelle nationale

Avec 884 000 emplois en 2016, soit 40% des emplois d'Occitanie et un gain de 8 030 emplois/an en moyenne sur la dernière période quinquennale, le Grand Bassin Toulousain constitue un territoire économique particulièrement dynamique.

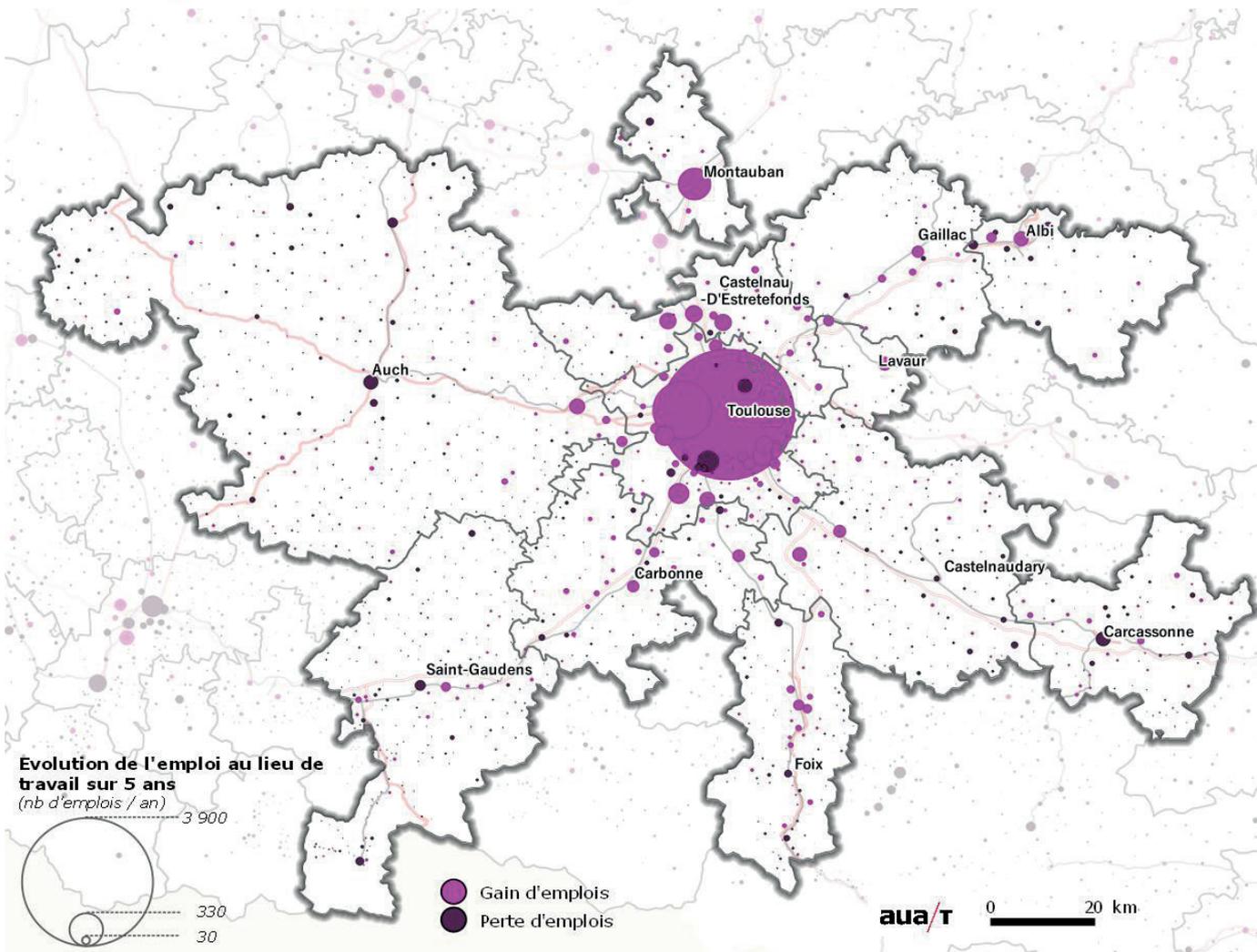
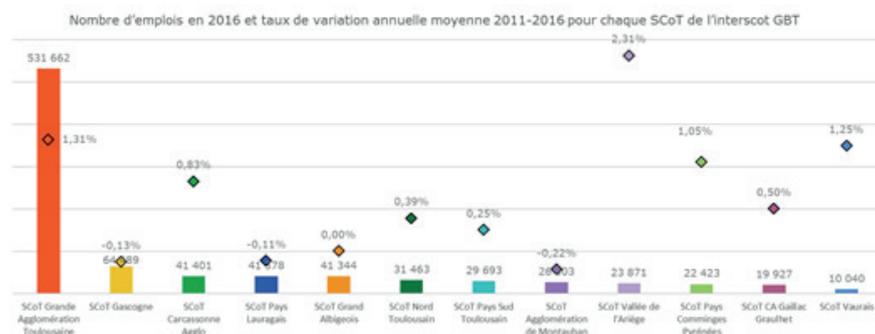
Une situation localement très contrastée

A y regarder de plus près, l'agglomération toulousaine constitue un véritable moteur économique régional. Siège des activités aéronautiques et spatiales en France,

Toulouse profite également de son statut de capitale régionale et des emplois qui y sont attachés (sièges des entreprises, services centraux des administrations, fonctions métropolitaines...). Elle concentre ainsi les emplois et les gains d'emplois au sein de quelques communes (Toulouse, Blagnac, Colomiers, Labège).

En matière de dynamisme économique, le contraste est ainsi saisissant par rapport aux autres polarités de l'interscot. Souvent préfectures départementales, elles concentrent les emplois publics, mais peinent à maintenir un développement de l'emploi privé, ce qui interroge le rapport qu'entretient l'agglomération toulousaine avec ces polarités en matière d'attractivité économique.

Dynamique de l'emploi au sein de l'interscot du Grand Bassin Toulousain (INSEE, 2011-2016)





FLUX DOMICILE-TRAVAIL

Une interdépendance des SCoT pour le travail

16% des actifs de l'interscot du Grand Bassin Toulousain travaillent au sein d'un autre SCoT de l'interscot (INSEE, 2016), soit plus de 130 000 déplacements réalisés, pour la plupart, concomitamment et en voiture. Hors grande agglomération toulousaine, ce taux grimpe de 16% à 30% (soit 112 000 déplacements sans les "toulousains"), révélant une réelle interdépendance entre SCoT du Grand Bassin Toulousain.

Un rôle structurant de la métropole toulousaine dans les migrations domicile-travail

La Grande Agglomération Toulousaine polarise 81,8% des flux domicile-travail entre SCoT du Grand Bassin Toulousain : 88 400 actifs entrent sur le territoire et 18 590 actifs en sortent.

Parmi les entrants, les actifs proviennent principalement des SCoT Nord Toulousain (27 360), Pays Sud Toulousain (20 350), Pays Lauragais (13 390) et, dans une moindre mesure, Gascogne (9 590).

Même si les flux sont bien moindres, les échanges avec ces mêmes SCoT sont nombreux en sens inverses : les résidents du SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine travaillent également notamment au sein des SCoT Nord Toulousain (5070), Pays Sud Toulousain (3270), Gascogne (2375) et Pays Lauragais (2135).

Des flux domicile-travail entre villes majeures périphériques

Les flux domicile-travail, hors SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine, concernent également 23 840 actifs au sein de l'interscot en 2016 (en baisse néanmoins par rapport à 2014 où 30 300 actifs changeaient de SCoT pour travailler).

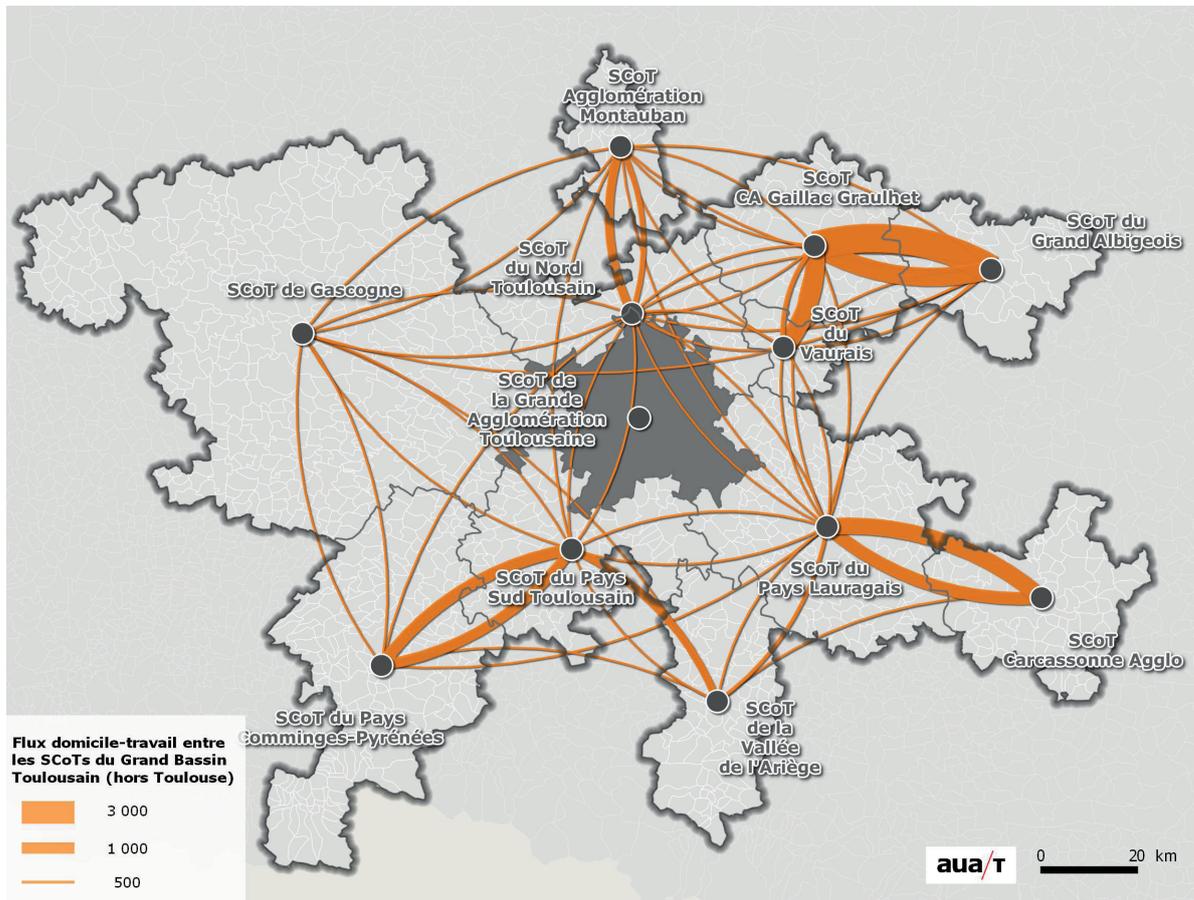
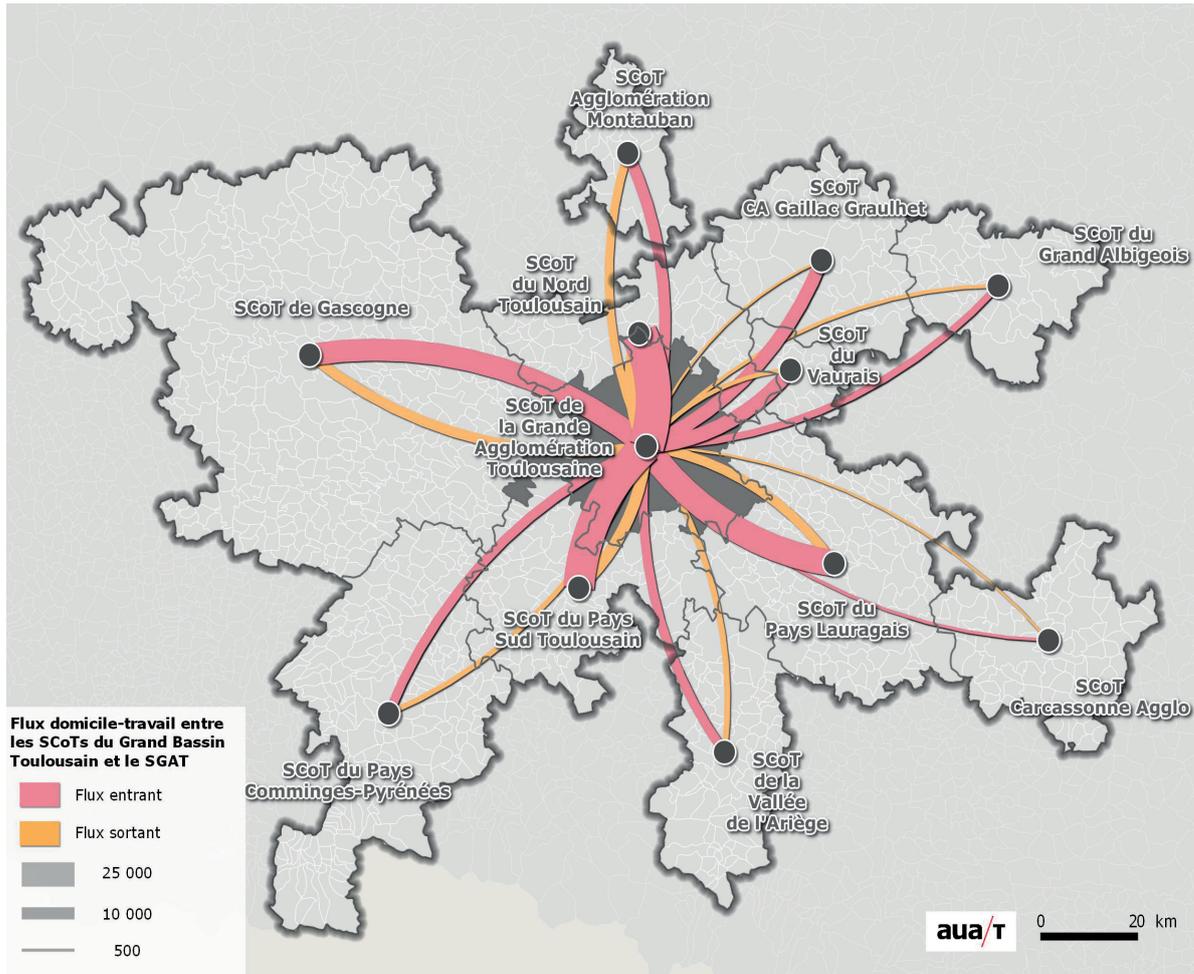
Flux domicile-travail entre les SCoT du Grand Bassin Toulousain hors SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine (INSEE, 2016)

N.B. : Seuls sont représentés les flux supérieurs à 1000 actifs

SCoT de résidence	SCoT de travail	Flux
CA Gaillac-Graulhet	Grand Albigeois	3 800
CA Gaillac-Graulhet	Vaurais	2 050
Grand Albigeois	CA Gaillac-Graulhet	1 975
Pays Lauragais	Carcassonne Agglo	1 670
Carcassonne Agglo	Pays Lauragais	1 200
Pays Comminges-Pyrénées	Pays Sud Toulousain	1 090

Déplacements domicile-travail entre les SCoT du Grand Bassin Toulousain
(INSEE, 2016)

N.B. : Seuls sont représentés les flux supérieurs à 25 individus



Une étoile ferroviaire centrée sur Toulouse

Avec 79 gares, le réseau ferroviaire constitue une porte d'entrée privilégiée sur le territoire, et un vecteur de connexion forte intra territorial. Il maille l'ensemble du territoire et permet ainsi de connecter les territoires ruraux aux grandes agglomérations.

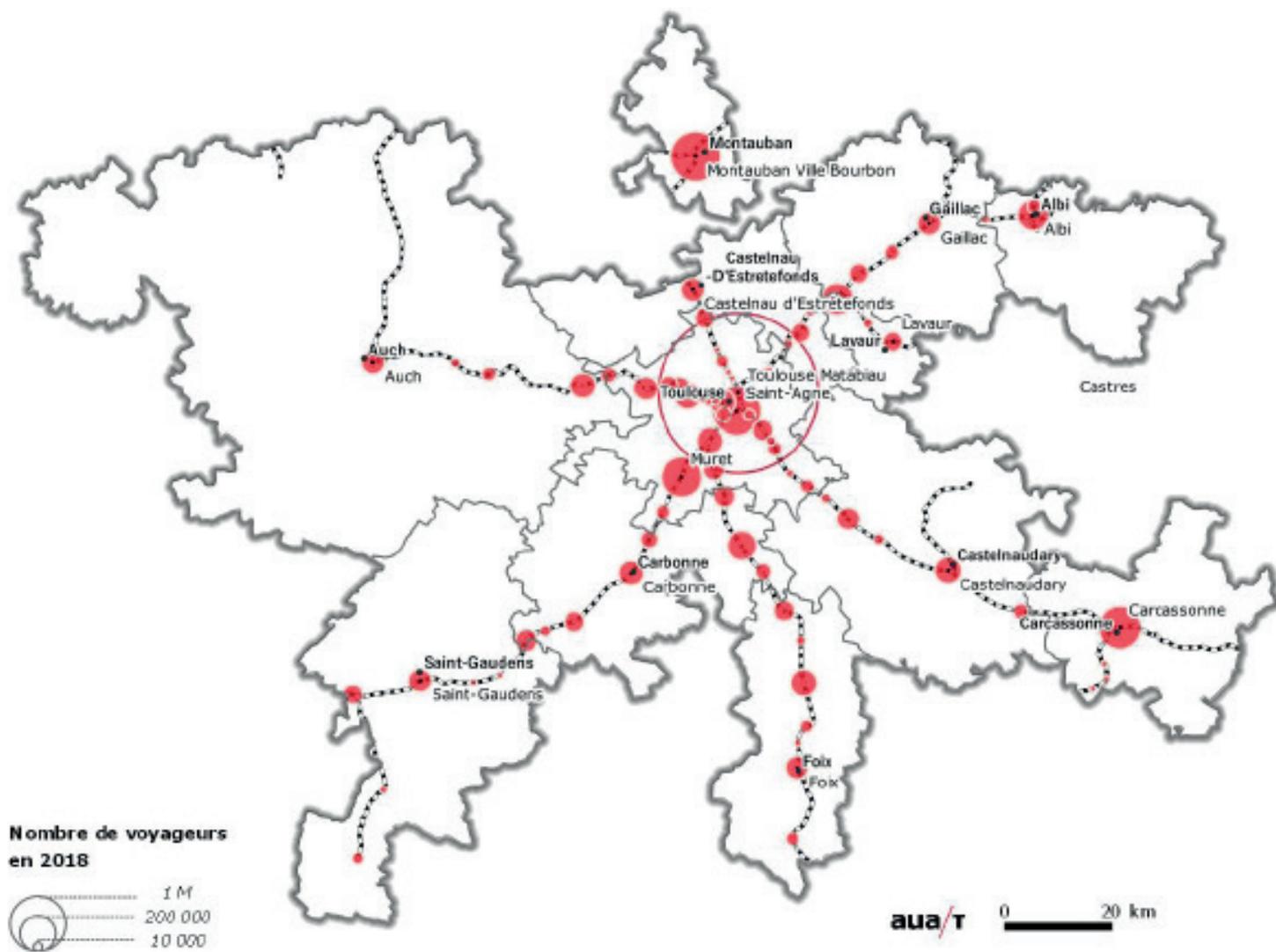
Parmi les usagers de ce réseau (18,8 millions de voyageurs en 2018), les voyageurs des grandes lignes bien sûr, mais aussi des « navetteurs », témoignent des liens existant entre les différents territoires, entre les différentes agglomérations.

Pour autant, l'offre et son cadencement apparaissent très disparates d'une ligne à une autre. La fréquentation de ce réseau apparaît également très fluctuante d'une année sur l'autre, celle-ci étant étroitement liée à l'offre et à la fiabilité du service proposé aux usagers. Les dysfonctionnement d'un réseau vieillissant, les travaux fréquents d'évolution de l'infrastructure, les périodes de mouvements sociaux sont autant d'éléments qui handicapent le développement de ce mode de transport, pourtant promoteur au regard du contexte de saturation automobile de l'agglomération toulousaine, de la taille du territoire mais aussi au regard des enjeux environnementaux.

Fréquentation des dix principales gares ferroviaires du Grand Bassin Toulousain (SNCF, 2018)

Gare ferroviaire	Fréquentation 2018	Fréquentation 2017
Toulouse-Matabiau	8 712 234	10 309 397
Montauban-Ville-Bourbon	967 481	1 147 797
Toulouse Saint-Agne	918 005	1 106 879
Carcassonne	693 148	844 291
Muret	647 461	817 425
Saint-Sulpice-Tarn	386 354	462 238
Albi-Ville	368 147	432 819
Auterive	316 911	396 360
Pamiers	267 380	345 524
Castelnaudary	247 301	307 949

Fréquentation des gares de l'étoile ferroviaire de l'interscot du Grand Bassin Toulousain
(SNCF, 2018)





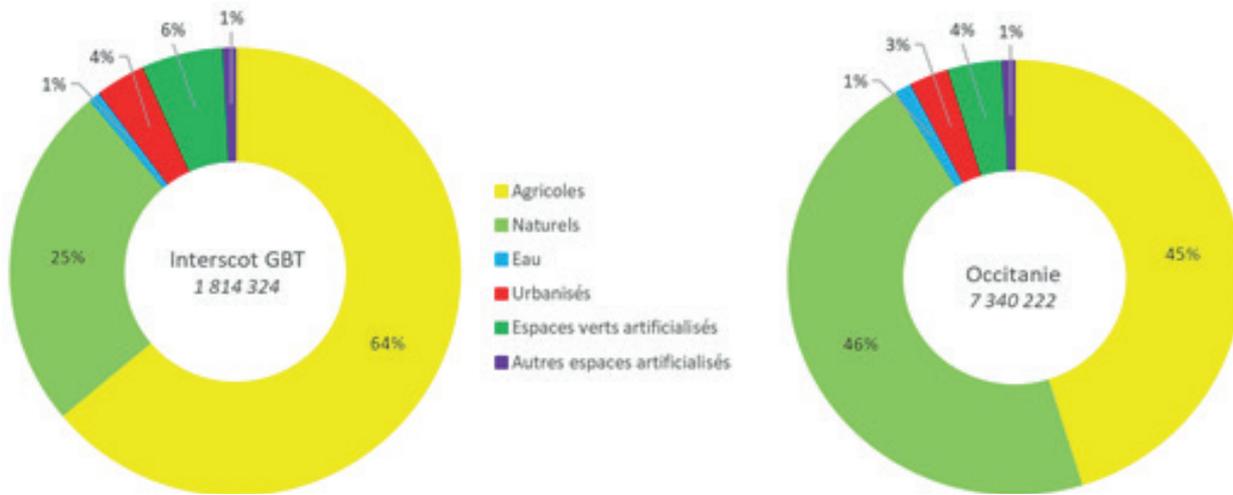
CONSOMMATION D'ESPACE

Des espaces agricoles et naturels prépondérants

L'interscot du Grand Bassin Toulousain compte 90% d'espaces agro-naturels (contre 92% à l'échelle régionale) (IGN OCSGE, 2013). Néanmoins, au sein du territoire, les espaces agricoles sont particulièrement représentés (64% de la superficie territoriale contre 45% à l'échelle régionale).

Parmi les 10% d'espaces artificialisés, 6% sont constitués d'espaces verts artificialisés, c'est-à-dire d'espaces perméables regroupant les parcs publics, les zones de loisirs et les jardins privés. Ces espaces constituent un maillage vert au sein des tissus urbains et contribuent ainsi aux fonctionnalités écologiques des territoires.

Occupation du sol au sein de l'interscot du Grand Bassin Toulousain et de la région Occitanie (IGN OCS GE 2013-2015)



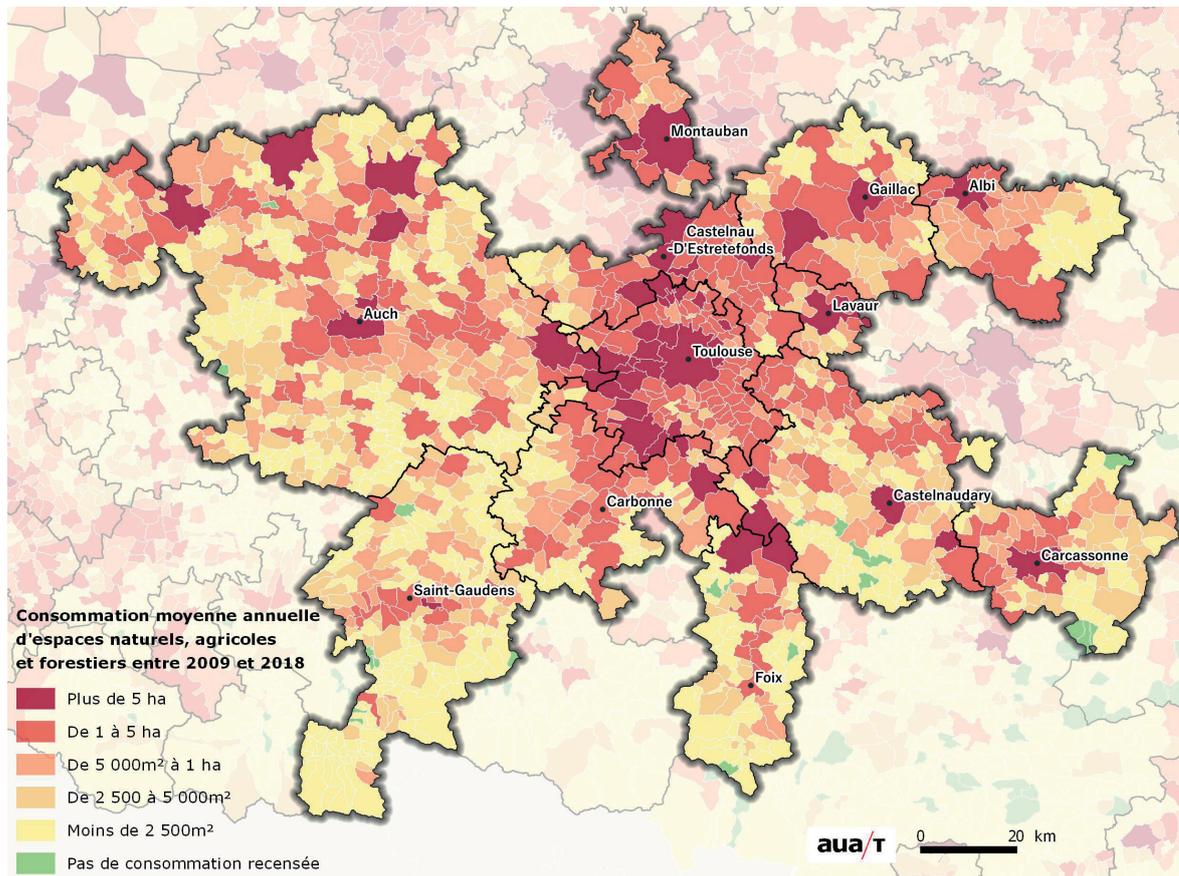
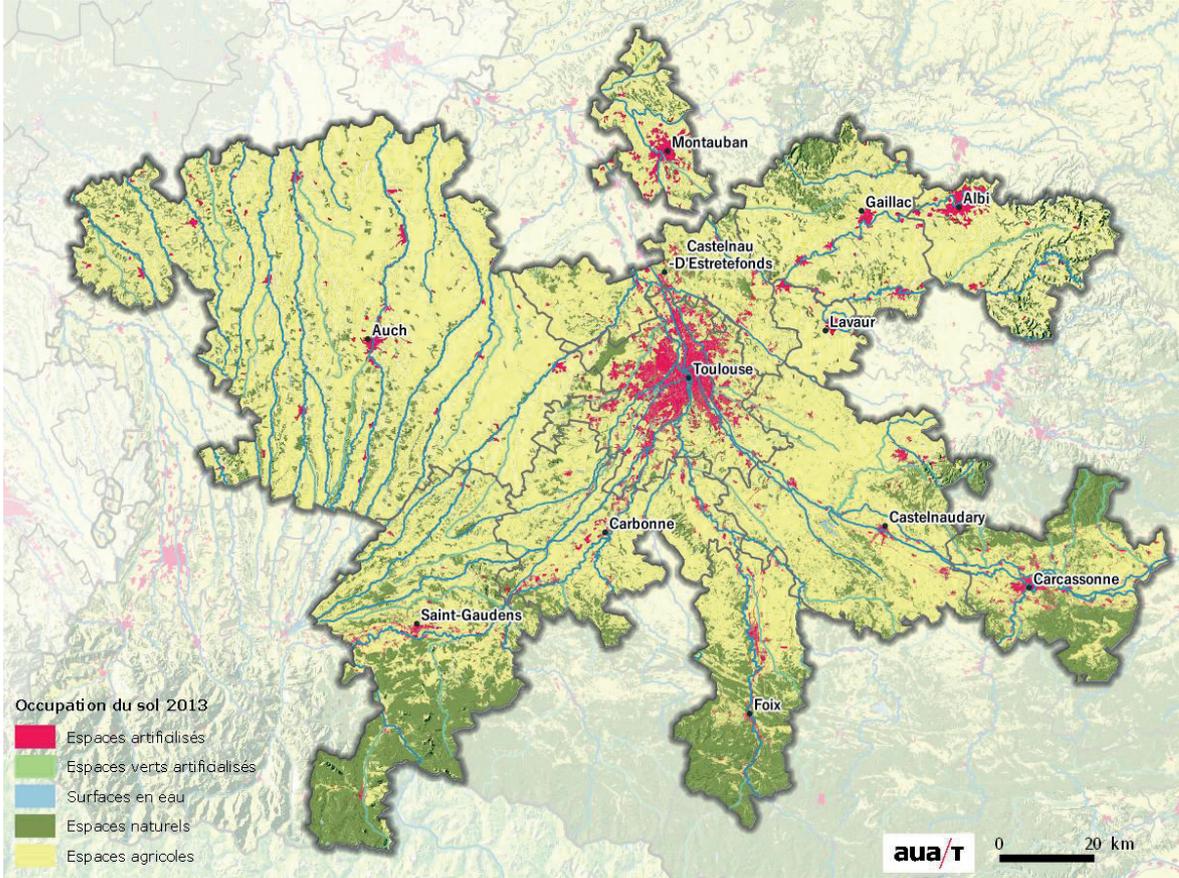
Une artificialisation¹ conséquente

12 408 ha ont été artificialisés entre 2009 et 2018, soit un rythme moyen de 1 379 ha par an (soit 41,6% de l'artificialisation régionale sur la période pour 35% de la population et 40% des emplois).

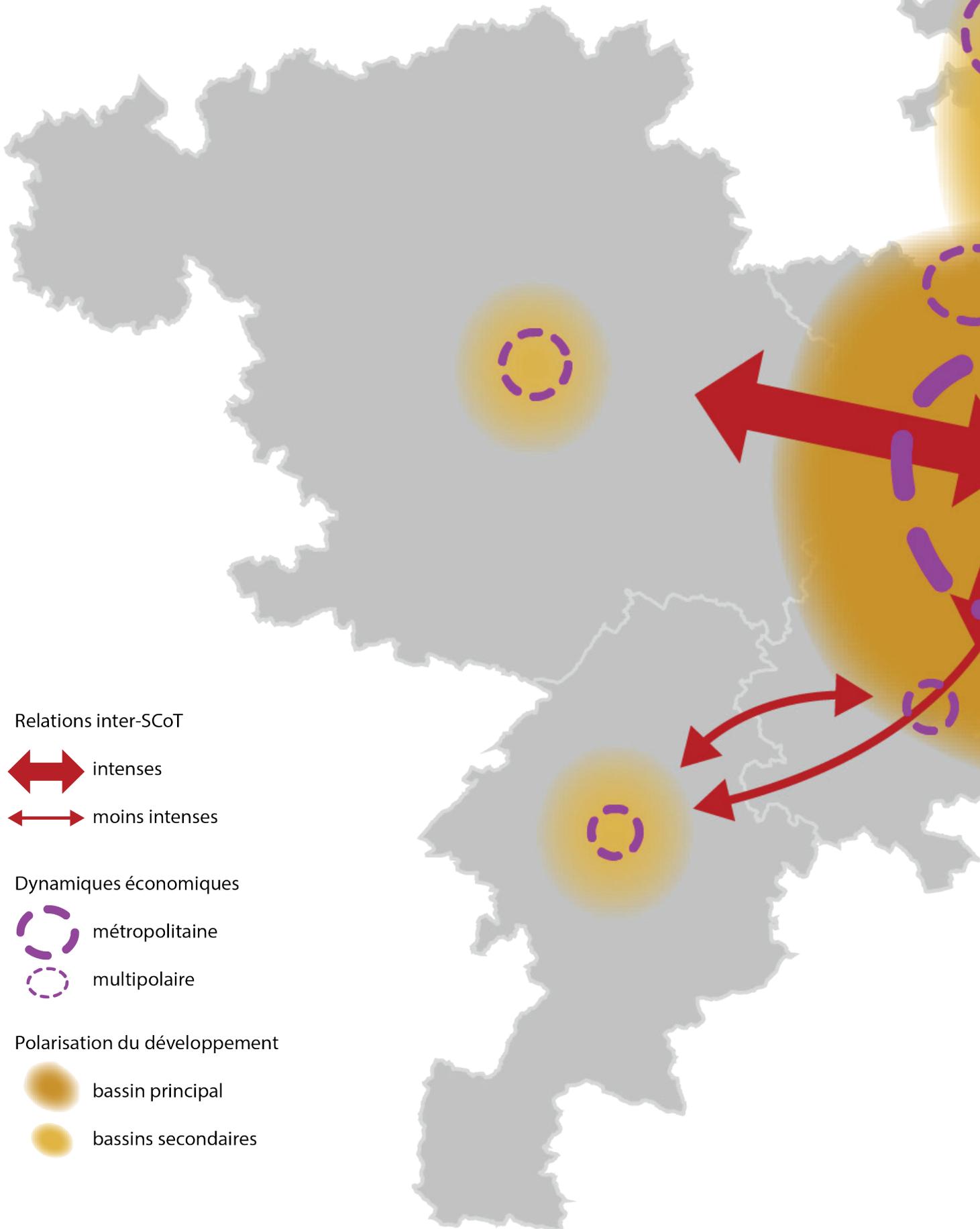
D'une manière générale, le rythme d'artificialisation tend à baisser d'année en année depuis 2009 sur chacun des territoires, même si une accélération de l'artificialisation s'observe sur les SCoT Nord Toulousain, Gascogne, CA Gaillac-Graulhet et Pays Lauragais en 2018.

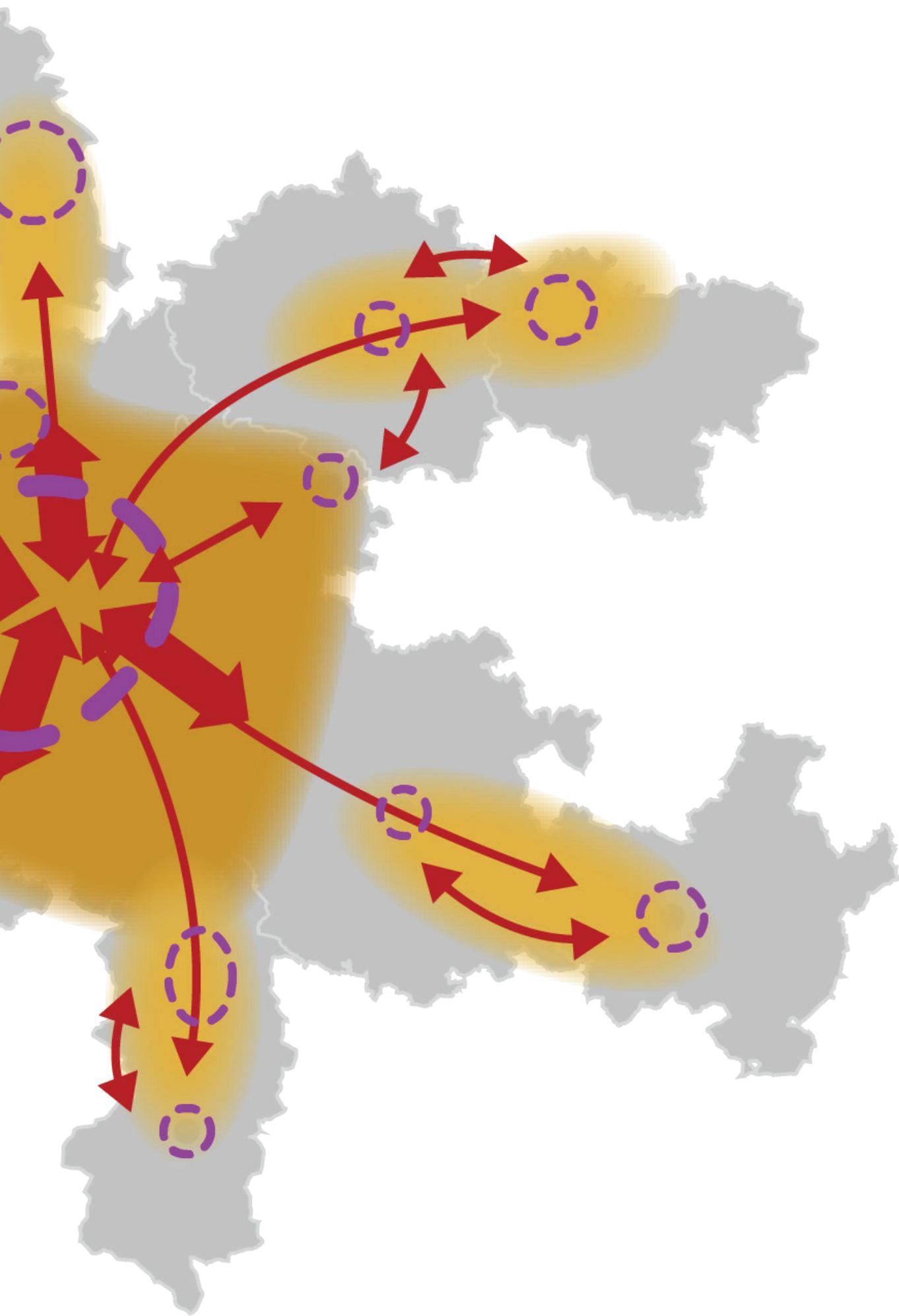
¹ L'artificialisation se définit communément comme la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...). Une réflexion est néanmoins en cours, au niveau national, pour définir de manière partagée et plus précisément ce concept d'artificialisation (CEREMA, Observatoire de l'artificialisation des sols).

Occupation du sol et consommation d'espaces au sein de l'interscot du Grand Bassin Toulousain
(IGN OCS GE 2013-2015, Fichiers fonciers 2009-2018)



1.4 / SYNTHÈSE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES OBSERVÉES





2

PANORAMA DES SCOTS DE L'INTERSCoT GBT



2.1 / ETAT DES LIEUX DES DIFFERENTS SCOT

SCoT Gascogne

SM du SCoT de Gascogne
13 intercommunalités
397 communes
5 576 km²

SCoT en cours d'élaboration

SCoT Nord Toulousain

SM du SCOT du Nord Toulousain
4 intercommunalités
66 communes
891 km²

SCoT en vigueur approuvé le 04/07/2012
En cours de révision

SCoT Pays Comminges Pyrénées

PETR du Pays Comminges Pyrénées
3 intercommunalités
235 communes
2 140 km²

SCoT en vigueur approuvé le 04/07/2019

SCoT Pays Sud Toulousain

PETR du Pays du Sud Toulousain
3 intercommunalités
99 communes
1 291 km²

SCoT en vigueur approuvé le 29/10/2012
En cours de révision

SCoT Vallée de l'Ariège

SM du SCoT de la Vallée de l'Ariège
3 intercommunalités
97 communes
1 081 km²

SCoT en vigueur approuvé le 10/03/2015

SCoT Pays Lauragais

PETR du Pays Lauragais
4 intercommunalités
167 communes
1 927 km²

SCoT en vigueur approuvé le 12/11/2018



SCoT Agglomération de Montauban

SM du SCoT de l'Agglo de Montauban
2 intercommunalités
22 communes
502 km²

SCoT en vigueur approuvé le 14/05/2013
En cours de révision

SCoT Grand Albigeois

SM du SCoT du Grand Albigeois
3 intercommunalités
41 communes
884 km²

SCoT en vigueur approuvé le 21/12/2017

SCoT CA Gaillac Graulhet

CA Gaillac Graulhet
1 intercommunalité
61 communes
1 180 km²

SCoT en vigueur approuvé le 11/05/2009
En cours de révision

SCoT Vaurais

CC Tam Agout
1 intercommunalité
21 communes
290 km²

SCoT en vigueur approuvé le 12/12/2016

SCoT Grande Agglomération Toulousaine

SM du SCoT de la grande agglo toulousaine
5 intercommunalités
113 communes
1 174 km²

SCoT en vigueur approuvé le 27/04/2017
En cours de révision

SCoT Carcassonne Agglo

CA Carcassonne Agglo
1 intercommunalité
83 communes
1 052 km²

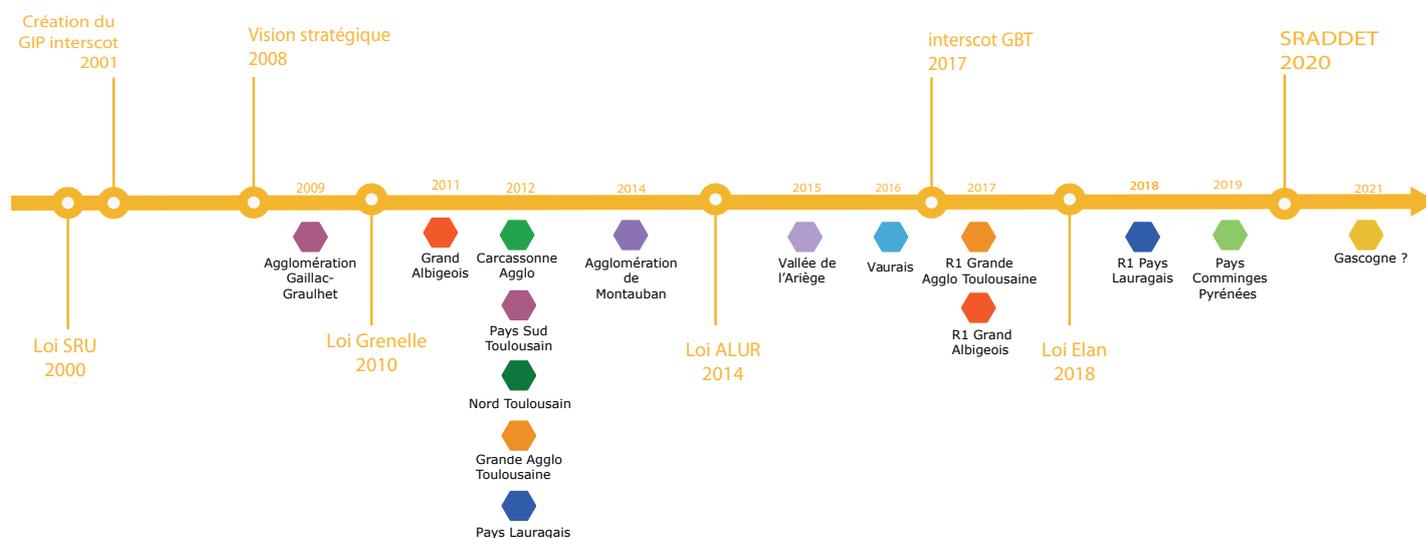
SCoT en vigueur approuvé le 16/11/2012
En cours de révision



2.2 / FICHES D'IDENTITE DES SCoT

SCoT	Nombre d'habitants	Evolution annuelle de la population 2012-2017	Emploi total 2016	Evolution annuelle de l'emploi 2011-2016	Surface d'ENAF 2016 (ha)	Surfaces artificialisées entre 2012 et 2017 par habitant accueilli (m ² /hab)	Nombre de logements 2016	Evolution annuelle du parc de logement 2011-2016
SCoT Grande Agglomération Toulousaine	1 030 558	1,35%	531 662	1,31%	72 966	270	533 720	2,11%
SCoT Pays Lauragais	103 500	0,73%	29 693	0,25%	178 206	1 484	51 132	1,48%
SCoT Nord Toulousain	98 461	1,55%	23 871	2,31%	78 113	775	42 673	1,99%
SCoT Pays Sud Toulousain	96 558	1,15%	22 423	1,05%	117 011	777	44 722	1,68%
SCoT Pays Comminges Pyrénées	77 452	-0,05%	26 303	-0,22%	198 981	-18 908	55 641	0,57%
SCoT Vallée de l'Ariège	79 781	0,36%	31 463	0,39%	99 200	1 342	45 632	1,09%
SCoT Gascogne	179 826	0,29%	64 489	-0,13%	521 494	4 554	101 172	1,01%
SCoT Agglomération de Montauban	88 875	1,20%	41 401	0,83%	41 626	601	43 637	1,37%
SCoT CA Gaillac-Graulhet	73 702	1,35%	19 927	0,50%	107 706	524	36 730	1,76%
SCoT Vaurais	28 692	1,36%	10 040	1,25%	22 722	700	12 930	2,00%
SCoT Grand Albigeois	99 507	0,32%	41 344	0,00%	78 780	1 273	54 292	0,88%
SCoT Carcassonne Agglo	112 852	0,33%	41 378	-0,11%	98 017	1 352	62 822	1,23%
interscot GBT	2 069 764	1,02%	883 994	0,93%	1 614 822	608	1 085 103	1,67%
SCoT Grand Albigeois	99 507	0,32%	41 344	0,00%	78 780	1 273	54 292	0,88%
SCoT Carcassonne Agglo	112 852	0,33%	41 378	-0,11%	98 017	1 352	62 822	1,23%
interscot GBT	2 069 764	1,02%	883 994	0,93%	1 614 822	608	1 085 103	1,67%

Approbation des SCoT de l'interscot du Grand Bassin Toulousain et dates clés



Horizon des projets de territoire

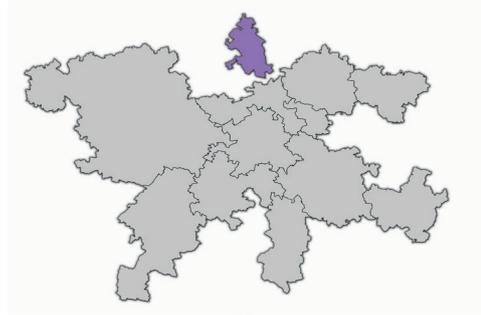


- 2025
- 2030
- 2035
- 2040

SCoT GRENELLE et ALUR



- Ni Grenelle, ni ALUR
- Grenelle
- Grenelle et ALUR



Objectifs affichés :

- +25 000 habitants
- +18 000 logements
- +12 000 à +15 000 emplois

Structure porteuse : Syndicat Mixte du SCoT de l'agglomération de Montauban

Président : Axel DE LABRIOLL

Territoire : 22 communes,
2 intercommunalités :

- CA Grand Montauban
- CC Coteaux et Plaine du Pays Lafrançaisain

Chiffres clés :

- 88 875 habitants en 2017
- 43 640 logements en 2016
- 41 400 emplois en 2016
- 83% d'ENAF en 2016

Etat d'avancement :

- SCoT approuvé le 14/05/2013
- SCoT Grenelle : non
- SCoT ALUR : non
- Temporalité : 2008 -> 2030
- En cours de révision

Axes forts du projet de territoire :

- Conforter le rayonnement et l'attractivité du territoire du SCoT de l'Agglomération de Montauban
- Permettre le développement harmonieux entre espace rural et espace urbain, dans le respect des grands équilibres
- Se doter de moyens pour construire ensemble un territoire cohérent

Grandes orientations thématiques :

Influences extérieures et métropolisation

- Anticiper l'accélération du phénomène de métropolisation
- Mise en place de partenariats et mutualisation des informations et actions avec les SCoT voisins

Démographie et développement résidentiel

- Limiter et conditionner l'expansion urbaine
- Construire un territoire attractif face à la métropolisation toulousaine
- Organiser un développement maîtrisé
- Faire face à la forte demande en logements
- Proposer une offre diversifiée et qualitative en logements

- Innover dans la diversification de nouveaux modes d'habitats
- Privilégier les réhabilitations, les requalifications d'espaces déjà urbanisés et les friches urbaines et agricoles à proximité des zones urbaines existantes

Développement économique et commercial

- Accueillir plus d'emplois pour améliorer le ratio nombre d'emplois / nombre d'habitants
- Diversifier l'économie pour faire face à la métropole toulousaine et s'intégrer à la dynamique des villes TGV
- Hiérarchiser le développement économique tout en veillant à une meilleure répartition des activités
- Qualifier les pôles économiques et commerciaux existants et à venir pour une image de marque commune
- Développer le tourisme local
- Qualifier les pôles économiques et commerciaux existants et à venir pour une image de marque commune
- Organiser le développement commercial sur le territoire
- Favoriser le développement des services sur le territoire

Armature territoriale

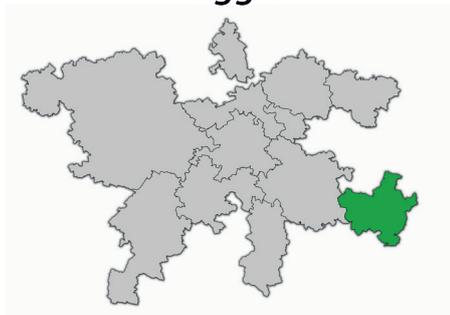
- Favoriser la mixité fonctionnelle en structurant l'armature urbaine

Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Préserver le potentiel agricole et naturel pour une nouvelle agriculture à imaginer
- Protéger l'espace agricole et accompagner sa mutation
- Préserver et (re)mettre en état la biodiversité et la Trame verte et bleue
- Aménager et construire en vue d'économiser l'espace et les ressources (eau, sol...) et l'énergie

Mobilité

- Anticiper les futurs besoins en déplacements générés par la nouvelle gare
- Renforcer les liaisons routières structurantes existantes et à venir
- Prendre en compte les projets des territoires voisins
- Améliorer l'offre en transports en commun
- Poursuivre l'aménagement des réseaux doux (vélo, piétons, randonnée...)
- Faciliter la coordination des différentes autorités de transports



Structure porteuse : CA Carcassonne Agglo

Président : Régis BANQUET

Territoire : 83 communes,

1 intercommunalité :

- CA Carcassonne Agglo

Chiffres clés :

112 850 habitants en 2017

62 820 logements en 2016

41 380 emplois en 2016

92% d'ENAF en 2016

Etat d'avancement :

SCoT approuvé le 16/11/2012

SCoT Grenelle : non

SCoT ALUR : non

Temporalité : 2010 -> 2025

En cours de révision

Axes forts du projet de territoire :

- Dynamiser la croissance démographique en améliorant le cadre de vie de qualité
- Accompagner la croissance démographique par la création d'emplois et d'activités
- Préserver et valoriser la qualité environnementale et patrimoniale du territoire

Grandes orientations thématiques :

Influences extérieures et métropolisation

- Renforcer son positionnement économique entre la métropole toulousaine et l'arc méditerranéen.

Démographie et développement résidentiel

- Dynamiser la croissance démographique tout en recherchant l'équilibre entre l'ambition d'accroître le niveau d'équipements, d'activités, d'emplois et de logements et l'ambition de préserver la qualité du cadre de vie naturel et urbain
- Promouvoir une diversité de l'habitat adaptée aux besoins d'une population diversifiée (diversification typologique, nouvelles formes urbaines...)
- Développer l'offre de logements sociaux à proximité des centralités

Développement économique et commercial

- Organiser et structurer le développement économique sur le territoire en améliorant la lisibilité des activités par la sectorisation des espaces économiques, en proposant des espaces économiques de qualité, denses et durables participant à l'attractivité

Objectifs affichés :

+20 000 habitants

+10 000 logements

du territoire et en réinvestissant les espaces économiques en friche

- Diversifier le tissu économique par le développement de nouvelles filières (tourisme, viticulture, culture, santé, formation/enseignement supérieur)
- Préserver le potentiel agricole et développer la commercialisation des produits du territoire
- Profiter de l'attractivité touristique de Carcassonne pour développer une offre de qualité sur tout le territoire et diffuser les flux touristiques
- Développer toutes les fonctions nécessaires au rayonnement d'un pôle économique et touristique
- Rééquilibrer l'offre commerciale vers l'Est du territoire et requalifier l'entrée Est de Carcassonne
- Conforter et dynamiser les commerces de la Bastide de Carcassonne

Armature territoriale

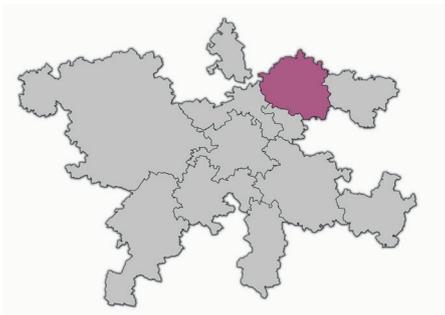
- Conforter l'organisation territoriale : accroître le rayonnement de l'agglomération urbaine, permettre aux villages de se développer en préservant leur identité et renforcer l'agglomération centrale du territoire

Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Identifier les secteurs agricoles à préserver sur le territoire en raison notamment de leur qualité agronomique ou paysagère
- Identifier et préserver la trame verte et bleue du territoire, support de biodiversité
- Trouver un équilibre entre découverte des espaces naturels structurants du territoire et préservation de leur biodiversité
- Mettre en place une stratégie foncière ambitieuse et adaptée
- Préserver les ressources naturelles du territoire
- Limiter l'exposition aux risques naturels et technologiques
- Préserver la richesse du patrimoine paysager et bâti, marquant l'identité du territoire
- Trouver un équilibre entre renouvellement urbain et extensions urbaines sur le territoire pour préserver la ressource foncière

Mobilité

- Faciliter les déplacements sur le territoire en confortant la lisibilité du réseau viaire
- Favoriser le report modal et les modes de transports alternatifs
- Améliorer l'accessibilité du territoire
- Optimiser les Transports en Commun en fonction de l'organisation des fonctions urbaines (desserte des Zones d'Activité Economique, des principaux équipements...)
- Densifier l'urbanisation sur les secteurs propices à une desserte par les Transports Collectifs



Structure porteuse : CA Gaillac Graulhet

Président : Paul SALVADOR

Territoire : 61 communes,
1 intercommunalité :
- CA Gaillac Graulhet

Chiffres clés :

73 700 habitants en 2017
36 730 logements en 2016
19 930 emplois en 2016
91% d'ENAF en 2016

Etat d'avancement :

SCoT approuvé le 11/05/2009
SCoT Grenelle : non
SCoT ALUR : non
Temporalité : 2005 -> 2025
En cours de révision

Axes forts du projet de territoire :

- Les objectifs pour l'environnement et les paysages
- Les objectifs pour l'habitat et l'économie
- Les objectifs pour les services
- Les objectifs pour les déplacements

Grandes orientations thématiques :

Démographie et développement résidentiel

- Mettre en place les conditions d'une croissance raisonnée et équilibrée à l'échelle du territoire et de ses secteurs
- Développer une offre d'habitat diversifiée et de qualité en accroissant l'offre en logements locatifs sociaux et en encourageant le renouvellement urbain et la réappropriation des logements vacants

Objectifs affichés :

- +18 000 habitants
- +11 500 logements
- + 6 200 emplois

Développement économique et commercial

- Créer des emplois pour alimenter la dynamique du territoire
- Diversifier les emplois
- Poursuivre le développement du tourisme
- Maintenir le tissu économique diffus, en particulier le tissu artisanal
- Améliorer la qualité des zones d'activités existantes
- Aménager de nouveaux espaces d'activités pour répondre à la diversité des besoins
- Développer l'activité commerciale par la mise en place d'une stratégie de développement de l'appareil commercial à l'échelle du territoire

Armature territoriale

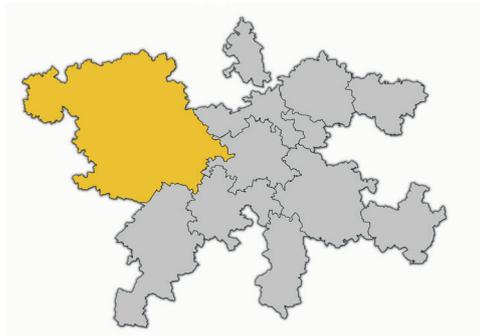
- Organiser et maîtriser l'urbanisation
- Concevoir le développement et la répartition de l'offre de service en cohérence avec l'organisation du territoire
- Anticiper l'adaptation de l'offre de services à la population

Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Développer une urbanisation économe en foncier en diminuant la taille des parcelles
- Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers
- Protéger les qualités paysagères et patrimoniales et utiliser ces qualités dans l'aménagement du territoire
- Préserver la ressource naturelle en eau
- Prévenir les risques majeurs et veiller à la préservation de la santé humaine
- Contribuer à la lutte contre l'émission de gaz à effet de serre

Mobilité

- Maintenir un tissu urbain mixte afin de minimiser les déplacements
- Articuler les stratégies de développement urbain et les politiques de déplacements
- Renforcer le rôle des réseaux collectifs pour les déplacements interurbains
- Développer les réseaux cyclables et inciter au report modal vers le vélo
- Renforcer le réseau routier inter-agglomérations et de contournement urbain autour du pôle Gaillacois
- Préserver le réseau routier primaire et anticiper son amélioration pour l'adapter à l'évolution des flux



Structure porteuse : Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne

Président : Hervé LEFEBVRE

Territoire : 397 communes,

13 intercommunalités :

- CA Grand Auch Cœur de Gascogne
- CC Artagnan en Fezensac
- CC Astarac Arros en Gascogne
- CC Bas Armagnac
- CC Bastides de Lomagne
- CC Cœur d'Astarac en Gascogne
- CC Coteaux-Arrats-Gimone
- CC Gascogne Toulousaine
- CC Grand Armagnac
- CC Lomagne Gersoise
- CC Savès
- CC Ténarèze
- CC Val de Gers

Chiffres clés :

179 830 habitants en 2017
101 170 logements en 2016
64 490 emplois en 2016
94% d'ENAF en 2016

Etat d'avancement :

En cours d'élaboration
Temporalité : 2015 -> 2040

Axes forts du projet de territoire :

(non actés à ce jour)

- Un territoire ressources
- Un territoire acteur de son développement
- Un territoire des proximités

Grandes orientations thématiques :

(non actés à ce jour)

Influences extérieures et métropolisation

- Construire des coopérations avec les territoires voisins, faciliter les échanges, tout en anticipant les évolutions pour les accompagner

Démographie et développement résidentiel

- Moduler l'ambition démographique selon les territoires afin de permettre à chaque commune d'envisager un développement, tout en tenant compte des dynamiques extérieures

Développement économique et commercial

- Permettre aux entreprises existantes de continuer à être prospères et innovantes
- S'appuyer sur l'agriculture
- Miser sur le tourisme vert
- Coordonner et articuler le développement de l'économie présentielle au développement démographique, l'un se nourrissant de l'autre
- Favoriser le développement des activités productrices et les orienter sur les communes structurantes
- Flécher le reste du développement dans le tissu urbain et dans les zones d'activités existantes
- Armature territoriale
- Définir un rôle pour chaque commune dans l'armature territoriale avec des objectifs différenciés et des responsabilités adaptées
- Redynamiser les centres-villes
- Maintenir les services publics de proximité
- Lutter contre les déserts médicaux

Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Valoriser les ressources locales
- Tirer parti des spécificités territoriales
- Développer les énergies renouvelables
- Promouvoir un développement éco-responsable
- Promouvoir un développement plus vertueux permettant de préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers
- Contenir la dispersion et l'éparpillement des développements économique et démographique en les priorisant dans le tissu urbanisé, ou à défaut, en continuité immédiate
- Rechercher des limites franches entre espaces urbains et agro-naturels

Mobilité

Développer la mobilité dans et entre les territoires, y compris vers l'extérieur.

Janvier 2021 - en cours d'élaboration
Prescription du SCoT le 03 mars 2016

Objectifs affichés :
 +17 000 habitants
 +15 500 logements
 53 ha max par an de consommation d'ENAF



Structure porteuse / Syndicat Mixte du SCoT du Grand Albigeois

Présidente : Elisabeth CLAVERIE

Territoire : 41 communes,

3 intercommunalités :

- CA de l'Albigeois
- CC Centre Tarn
- CC des Monts d'Alban et du Villefranchois

Chiffres clés :

99 510 habitants en 2017

54 290 logements en 2016

41 340 emplois en 2016

89% d'ENAF en 2017

Etat d'avancement :

SCoT approuvé le 21/12/2017

SCoT Grenelle : oui

SCoT ALUR : oui

Temporalité : 2017 -> 2030

Axes forts du projet de territoire :

- Aménager harmonieusement le territoire
- Préserver et valoriser les ressources environnementales, patrimoine d'aujourd'hui et de demain
- Penser le développement économique comme un outil majeur d'aménagement de l'espace

Grandes orientations thématiques :

Influences extérieures et métropolisation

Prendre en compte le rayonnement d'Albi, préfecture départementale, mais également sa position au sein de l'aire métropolitaine toulousaine, pour une offre intégrant les besoins issus des populations locales mais également des territoires limitrophes

Démographie et développement résidentiel

- Etre en capacité d'accueillir une population potentielle d'environ 115 000 habitants à l'horizon 2030
- Renforcer l'offre locative sociale sur le cœur d'agglomération et les communes assujetties à la loi SRU, mais également dans certaines polarités locales
- Assurer une mixité urbaine et sociale sur l'ensemble du territoire, à chaque échelle, tout en prenant en compte les spécificités locales et les attentes des populations

- Prendre en compte dans les programmes d'habitat la réalisation de logements adaptés aux situations de handicap et/ou au maintien à domicile pour les personnes âgées
- Favoriser un maintien « de proximité », à l'échelle des bassins de vie, tant du point de vue de la mobilité résidentielle que concernant les établissements d'accueil.

Développement économique et commercial

- Poursuivre le développement touristique et culturel, vecteur d'identité territoriale
- Assurer un maillage et un équilibre de l'activité et de l'emploi sur le territoire
- Valoriser "le produire et le consommer local", un enjeu pour les activités de production et les services
- Optimiser la capacité d'accueil des sites existants et favoriser leur renouvellement
- Améliorer la qualité de l'aménagement des sites d'accueil économiques
- Structurer le territoire par une offre commerciale adaptée
- Assurer le développement de l'offre majeure par la restructuration des pôles existants

Armature territoriale

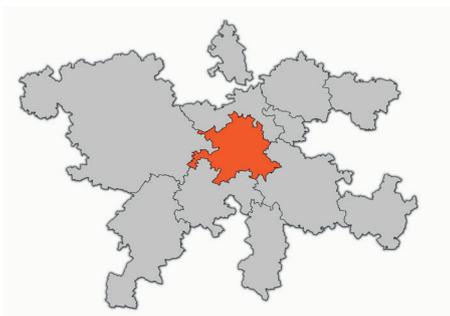
- Conditionner le développement de manière à maintenir des équilibres aptes à garantir un fonctionnement durable et une attractivité renouvelée

Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Pérenniser une filière pourvoyeuse d'emplois
- Assurer la diversification des activités agricoles
- Révéler la qualité du patrimoine naturel et préserver la biodiversité
- Limiter l'urbanisation des espaces agricoles, naturels et forestiers (réduire les prélèvements effectués par l'urbanisation sur les Espaces Naturels Agricoles et Forestiers en limitant ceux-ci à 53 ha par an)
- Protéger et valoriser la ressource en eau du territoire
- Révéler les sites et paysages qui fondent l'identité des territoires
- Limiter la vulnérabilité des personnes et des biens
- Anticiper et lutter contre le changement climatique

Mobilité

- Développer l'offre en transports tout en réduisant les besoins en déplacements
- Rationnaliser les modèles d'urbanisation
- Redéfinir et améliorer le réseau viaire



Potentiel accueil :
 +250 000 à + 300 000 habitants
 +218 000 logements
 + 100 000 à + 150 000 emplois
 Objectif affiché : -50% de consommation d'ENAF

Structure porteuse : Syndicat Mixte du SCoT de la grande agglomération toulousaine

Président : Annette LAIGNEAU

Territoire : 113 communes,

5 intercommunalités :

- Toulouse Métropole
- CA du SICOVAL
- CA Muretain Agglo
- CC de la Save au Touch
- CC des Coteaux de Bellevue

Chiffres clés :

1 030 560 habitants en 2017

533 720 logements en 2016

531 660 emplois en 2016

62% d'ENAF en 2016

Etat d'avancement :

SCoT approuvé le 27/04/2017

SCoT Grenelle : oui

SCoT ALUR : oui

Temporalité : 2008 -> 2030

En cours de révision

Axes forts du projet de territoire :

- Accueillir les habitants en construisant des territoires à vivre, en répondant à leurs besoins
- Accueillir, conforter l'activité économique et l'emploi
- Renforcer l'accessibilité, organiser les échanges en s'appuyant sur la cohérence urbanisme transport
- Économiser les ressources, notamment le foncier

Grandes orientations thématiques :

Influences extérieures et métropolisation

- Réfléchir les complémentarités avec les villes moyennes afin qu'elles puissent servir de pôles d'appui au développement
- Assurer une logique de complémentarité et articuler les projets sur de grands secteurs géographiques, notamment ceux limitrophes de l'agglomération
- Faire rayonner la métropole toulousaine dans la compétitivité européenne

Démographie et développement résidentiel

- Se préparer à une croissance démographique encore soutenue sur les prochaines années

- Répondre aux besoins en logements dans toutes leurs diversités avec une offre de logements nécessaire et suffisante, en répondant également à un besoin qualitatif
- Une politique de diversification au service d'une offre de logements locatifs sociaux et de logements abordables

Développement économique et commercial

- Accueillir des emplois tout en coordonnant les politiques publiques en faveur d'un meilleur équilibre habitants / emplois et d'une certaine « autonomie » des territoires
- Promouvoir un nouveau modèle de développement économique « centre-périphérie » en quatre grandes orientations
- Révéler et conforter des pôles économiques métropolitains, et promouvoir, dans le même temps, le développement économique au sein de quartiers mixtes,
- Hiérarchiser l'offre commerciale par bassin de consommation, en fonction des besoins des ménages

Armature territoriale

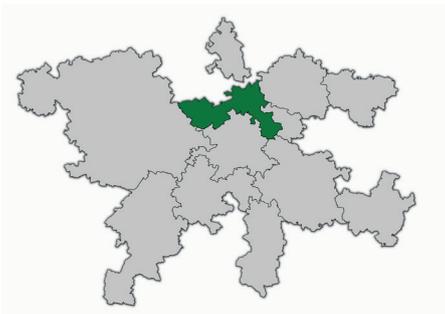
- Promouvoir un développement territorial polarisé
- Structurer l'Agglomération autour de territoires « à vivre »
- Au sein de la ville intense, polariser la croissance sur les principales centralités urbaines pour mieux maîtriser le développement du territoire
- Au-delà de la ville intense, assurer la polarisation par un développement mesuré

Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Révéler en préalable les espaces stratégiques composant la trame naturelle et agricole du territoire
- Révéler en préalable les espaces stratégiques composant la trame naturelle et agricole du territoire
- Valoriser les espaces ouverts à travers un maillage "vert et bleu" cohérent
- Valoriser le patrimoine, préserver les ressources, améliorer la santé publique.

Mobilité

- Préserver et renforcer l'accessibilité de la métropole
- Au sein de la Grande agglomération, promouvoir un système de déplacements durable, privilégiant densité et mixité urbaine aux abords des lignes de transport en commun (principe de cohérence urbanisme/transport)
- Conforter le fonctionnement en bassins de mobilité



Objectifs affichés :
 +35 000 habitants
 +20 300 logements
 +15 000 emplois
 -50% de consommation d'ENAF

Structure porteuse : Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Président : Philippe PETIT

Territoire : 66 communes,
4 intercommunalités :

- CC des Coteaux du Girou
- CC des Hauts-Tolosans
- CC du Frontonnais
- CC Val'Aïgo

Chiffres clés :

98 460 habitants en 2017
 42 670 logements en 2016
 23 870 emplois en 2016
 88% d'ENAF en 2016

Etat d'avancement :

SCoT approuvé le 04/07/2012
 SCoT Grenelle : oui
 SCoT ALUR : non
 Temporalité : 2010 ->2030
 En cours de révision

Axes forts du projet de territoire :

- Accueillir en ménageant le territoire
- Préserver richesses et identité rurales
- Renforcer les fonctions économiques sur le territoire
- Rendre le territoire attractif et accueillant pour tous
Faciliter les déplacements et favoriser les usages non polluants
- Se doter des moyens de mise en œuvre du SCoT

Grandes orientations thématiques :

Influences extérieures et métropolisation

- Favoriser les partenariats et les solidarités territoriales
- Engager et pérenniser les partenariats avec les territoires voisins de l'aire métropolitaine

Démographie et développement résidentiel

- Permettre l'accueil de 35 500 habitants supplémentaires sur le territoire à horizon 2030, dont environ la moitié d'ici 2020
- Prévoir la réalisation de 20 300 logements en résidence principale d'ici 2030, dont environ la moitié d'ici 2020.
- S'engager vers une polarisation progressive de la croissance démographique en s'articulant sur

le modèle urbain et en déclinant les objectifs de construction de logement en conséquence

- Développer un habitat satisfaisant à tous les besoins
- Favoriser une urbanisation économe en espace et resserrée autour des zones urbaines
- Produire, aménager ou requalifier des espaces urbains maîtrisés, de qualité et durables

Développement économique et commercial

- Tendre à un ratio d'un emploi pour 3,5 habitants pour l'ensemble du SCoT,
- Inciter à la création de 15 000 emplois supplémentaires sur le territoire d'ici 2030.
- Proposer des objectifs différenciés de ratio emploi/habitants pour chaque bassin de vie, en envisageant une amélioration ou un maintien du ratio sur chacun
- Faciliter et dynamiser la création d'emplois sur chaque bassin de vie
- Définir une stratégie de positionnement économique
- Déterminer les territoires d'accueil économique
- Renforcer et diversifier l'armature commerciale pour une meilleure autonomie des territoires

Armature territoriale

- Promouvoir un modèle d'organisation spatiale durable
Organiser l'accueil de nouveaux habitants et la production de logements en traduisant les grands principes du modèle d'organisation spatiale

Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Conforter la place de l'agriculture sur le territoire
- Développer la biodiversité et construire un maillage écologique
- Mettre en valeur les qualités paysagères et patrimoniales
- Mieux gérer et économiser les ressources du territoire
- Limiter les pollutions, les nuisances et les risques naturels et technologiques

Mobilité

- Tirer parti des grands projets d'infrastructures de déplacements
- Asseoir l'accessibilité et l'attractivité des territoires par un renforcement des infrastructures de communication
- Développer l'usage des transports en commun et réduire la place des véhicules particuliers dans les déplacements
- Développer et sécuriser les déplacements doux et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite



Objectifs affichés :

+10 000 habitants

+5 400 logements

+3 400 emplois

-53% à 63% de consommation d'ENAF

Structure porteuse : PETR du Pays de Comminges Pyrénées

Président : François ARCANGELI

Territoire : 235 communes,

3 intercommunalités :

- CC Cœur et Coteaux du Comminges
- CC Cagire Garonne Salat
- CC Pyrénées Haut Garonnaises

Chiffres clés :

77 450 habitants en 2017

55 640 logements en 2016

26 300 emplois en 2016

93% d'ENAF en 2016

Etat d'avancement :

SCoT approuvé le 14/07/2019

SCoT Grenelle : oui

SCoT ALUR : oui

Temporalité : 2015 -> 2030

Développement économique et commercial

- Conserver le ratio habitants/emploi équilibré
- Valoriser les atouts du territoire autour du tourisme et des loisirs
- Développer l'offre d'hébergements touristiques et organiser les déplacements afin de renforcer l'attractivité touristique du territoire
- Favoriser la mise en réseau des acteurs, la commercialisation des richesses et la promotion touristique du territoire
- Développer l'attractivité du territoire pour permettre la création d'emplois et l'accueil de nouvelles entreprises
- Créer une stratégie économique autour du potentiel existant des zones d'activités, en tenant compte des spécificités territoriales et des besoins des entreprises
- Faire des ressources naturelles locales un levier de développement économique
- Favoriser l'implantation et le développement de l'activité économique, notamment commerciale, au plus près des habitants pour permettre la redynamisation des centres-bourgs

Armature territoriale

- Répondre aux besoins en services et en équipements de la population par un maillage optimal et en garantissant la proximité nécessaire à certaines populations
- Lutter contre l'enclavement de certains secteurs du territoire

Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Limiter la consommation des terres agricoles pour protéger le rôle et la place de l'agriculture sur le territoire
- Développer les dynamiques locales en faveur du maintien des agriculteurs et de la facilitation des transmissions et créations d'entreprises agricoles
- Favoriser les évolutions des filières agricoles et la diversification des exploitations
- Préserver et valoriser la qualité exceptionnelle des réservoirs de biodiversité
- Préserver, remettre en état et valoriser la richesse environnementale du territoire
- Pérenniser les atouts du patrimoine paysager Préserver la ressource en eau et en matières premières
- Préparer l'avenir énergétique
- Prévenir la population des risques et des nuisances et adapter le territoire au changement climatique

Mobilité

- Consolider l'accessibilité du territoire et promouvoir le développement des communications
- Améliorer l'accessibilité sur l'ensemble du territoire par le développement d'infrastructures de transports structurantes
- Développer les modes alternatifs aux déplacements en voiture individuelle, en les articulant avec les pôles économiques ou encore l'urbanisation

Axes forts du projet de territoire :

- Un territoire naturel remarquable, dont l'environnement est un moteur fort de son attractivité et de son développement
- Un territoire chargé d'histoire et préservé pour une offre touristique diversifiée
- Un territoire face au défi du développement d'une agriculture durable
- Un territoire d'accueil pour l'activité économique
- Un territoire de vie solidaire, innovant et accessible
- Un territoire ouvert vers l'extérieur

Grandes orientations thématiques :

Influences extérieures et métropolisation

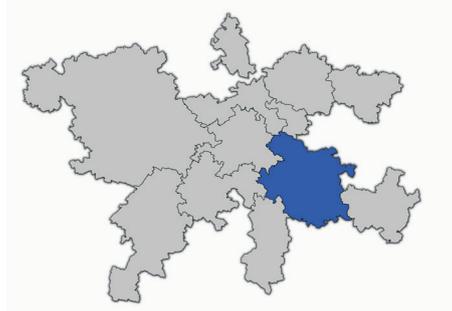
- Développer des synergies économiques avec les territoires limitrophes du Pays
- Mutualiser les moyens et coopérer de façon solidaire avec d'autres territoires pour un aménagement durable

Démographie et développement résidentiel

- Construire un projet sur la perspective ambitieuse, mais réaliste, d'une croissance démographique renouvelée
- Renforcer l'attractivité résidentielle par une répartition équilibrée des constructions, économe en espace
- Remobiliser et rénover l'habitat ancien et vacant
- Adapter l'habitat et la mixité des besoins du territoire

SCoT du PAYS LAURAGAIS

Objectifs affichés :
 +39 000 habitants
 +20 685 logements
 + 14 240 emplois
 -50% de consommation d'ENAF



Structure porteuse : PETR du Pays Lauragais

Président : Gilbert HEBRARD

Territoire : 167 communes,

4 intercommunalités :

- CC Lauragais Revel Sorézois
- CC Terres du Lauragais
- CC Castelnaudary Lauragais Audois
- CC Piège Lauragais Malepère

Chiffres clés :

103 500 habitants en 2017

51 130 logements en 2016

29 690 emplois en 2016

93% d'ENAF en 2016

Etat d'avancement :

SCoT approuvé le 12/11/2018

SCoT Grenelle : oui

SCoT ALUR : oui

Temporalité : 2012 -> 2030

Axes forts du projet de territoire :

- Préserver et valoriser les espaces naturels, agricoles et forestiers, mieux gérer les ressources et prévenir les risques
- Conforter l'autonomie économique et la complémentarité des territoires
- Assurer un équilibre entre l'urbanisation et les besoins en équipements et services à la population
- Améliorer les déplacements et les infrastructures de communication dans le SCoT et au-delà du SCoT

Grandes orientations thématiques :

Influences extérieures et métropolisation

- Réfléchir à une stratégie de développement ambitieuse en cohérence avec les engagements de la charte interscot et dans un cadre de solidarité et de complémentarité territoriale

Démographie et développement résidentiel

- « Polariser » l'accueil de population afin de limiter l'étalement urbain et faciliter l'accès aux services.
- Développer un habitat répondant aux besoins des différentes populations
- Favoriser une urbanisation économe en espace et resserrée autour des centres-bourgs et villages
- Valoriser le territoire par une maîtrise, une qualité et une durabilité de la construction des bâtiments
- Favoriser l'émergence d'une offre en équipements et services publics répondant aux besoins des habitants

Développement économique et commercial

- Permettre l'accueil d'un nombre d'emplois suffisant pour tendre vers a minima un ratio de 3,5 habitants pour 1 emploi
- Identifier une stratégie économique adaptée aux objectifs de création d'emplois et tenant compte des spécificités territoriales
- Définir une stratégie commerciale permettant une meilleure autonomie des territoires

Armature territoriale

- Constituer une armature urbaine équilibrée autour de différents bassins de vie et de plusieurs pôles afin de mieux répartir l'accueil démographique, la construction de logements et le développement des équipements et des services sur chaque bassin de vie

Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Conforter le rôle et la place de l'agriculture sur le territoire et lui donner une visibilité à long terme
- Préserver, valoriser et remettre en état les espaces naturels, les continuités écologiques et la biodiversité
- Valoriser le patrimoine, le paysage et le cadre de vie, facteurs de richesse et d'identité du Lauragais
- Mieux gérer et économiser les ressources naturelles tout en prévenant les risques et nuisances

Mobilité

- Contribuer à l'amélioration de l'accessibilité routière du territoire par un maillage optimal
- Encourager les usages de services de transports en commun et les modes de déplacements alternatifs

Objectifs affichés :
 +24 600 habitants
 +16 300 logements
 +12 000 emplois
 -50% de consommation d'ENAF



Structure porteuse : PETR du Pays du Sud Toulousain

Président : Gérard ROUJAS

Territoire : 99 communes,
 3 intercommunalités :
 - CC du Volvestre
 - CC Cœur de Garonne
 - CC du Bassin Auterivain

Chiffres clés :

96 560 habitants en 2017
 44 720 logements en 2016
 22 420 emplois en 2016
 91% d'ENAF en 2016

Etat d'avancement :

SCoT approuvé le 29/10/2012
 SCoT Grenelle : oui
 SCoT ALUR : non
 Temporalité : 2010 -> 2030
 En cours de révision

Axes forts du projet de territoire :

- Organiser un développement équilibré à l'horizon 2030
- Préserver et valoriser le territoire pour les générations futures
- Conforter l'autonomie économique du territoire
- Assurer une urbanisation durable pour tous
- Promouvoir une mobilité pour tous, une accessibilité à tout

Grandes orientations thématiques :

Démographie et développement résidentiel

- Adapter l'accueil démographique aux capacités du territoire
- Répondre aux besoins en matière de logements en proposant une offre de logements maîtrisée et adaptée au modèle de développement, en diversifiant et favorisant la mixité sociale dans l'habitat, en améliorant la qualité de l'habitat, en répondant mieux à la demande locale en logement
- Agir pour une urbanisation durable et maîtrisée

Développement économique et commercial

- Développer l'emploi et une économie pérenne : tendre à un rapport d'un emploi pour 3,5 habitants, éviter la spécialisation des emplois et rechercher un équilibre entre emplois résidentiels et de production, créer les conditions d'un rééquilibrage des activités entre le territoire et l'agglomération
- Développer et organiser l'économie du territoire
- Renforcer les filières économiques porteuses
- Favoriser un développement équilibré de l'activité commerciale

Armature territoriale

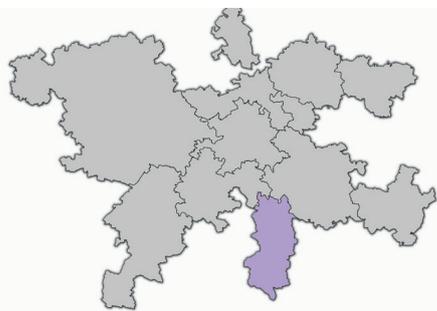
- Se doter d'un modèle territorial de développement et d'aménagement cohérent
- Irriguer le territoire de services et d'équipements de qualité

Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Valoriser les espaces agricoles et développer une agriculture de qualité
- Limiter l'urbanisation pour maintenir l'activité agricole
- Préserver le maillage écologique des espaces naturels, milieux et habitats
- Protéger et mettre en valeur la qualité du paysage
- Mieux gérer et économiser les ressources
- Garantir la santé publique : prévenir les risques, diminuer les nuisances et pollutions

Mobilité

- Développer l'offre de transports en commun cadencée vers l'agglomération
- Favoriser l'intermodalité
- Améliorer la desserte en TC des pôles urbains et économiques du territoire
- Développer le transport ferroviaire des marchandises
- Poursuivre l'amélioration du maillage routier du territoire
- Intégrer les déplacements et l'accessibilité au cœur des politiques d'aménagement



SCoT de laVALLÉE DE L'ARIÈGE

Objectifs affichés : +20 500 habitants /
+12 170 logements / +8 500 emplois /
-50% de consommation d'ENAF

- Des objectifs différenciés selon le poids démographique et les fonctions associées à l'armature territoriale
- Se développer sans se diluer

Structure porteuse : Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de l'Ariège

Président : Thomas FROMENTIN

Territoire : 97 communes,

3 intercommunalités :

- CA Pays Foix-Varilhes
- CC du Pays de Tarascon-sur-Ariège
- CC des Portes d'Ariège-Pyrénées

Chiffres clés :

79 780 habitants en 2017

45 630 logements en 2016

31 460 emplois en 2016

92% d'ENAF en 2016

Etat d'avancement :

SCoT approuvé le 10/03/2015

SCoT Grenelle : oui

SCoT ALUR : oui

Temporalité : 2010 -> 2032

Axes forts du projet de territoire :

- Un projet de territoire se structurant autour de ses richesses agricoles, naturelles et paysagères
- Un projet qui optimise l'utilisation de ses ressources naturelles
- Un projet préparant la transition énergétique
- Un projet valorisant les spécificités des territoires de la vallée de l'Ariège
- Un projet innovant favorisant un fonctionnement en réseau
- Un projet déclinant des capacités d'accueil résidentiel différenciées en s'appuyant sur le potentiel des territoires de la vallée
- Une politique du logement à la hauteur des ambitions de développement du SCoT et respectueuse de l'environnement agri-naturel
- Un projet développant ses atouts économiques

Grandes orientations thématiques :

Influences extérieures et métropolisation

- Prendre toute sa place dans le concert régional et interrégional
- Mesurer la responsabilité de la Vallée de l'Ariège à l'échelle départementale

Démographie et développement résidentiel

- Un objectif de croissance démographique ambitieux mais soutenable pour le territoire du SCoT
- Une traduction de l'objectif de croissance démographique selon les différents niveaux de l'armature territoriale
- Répondre aux besoins en logements à réhabiliter et à créer corrélés aux objectifs de prévoyance démographique
- Une part de logements locatifs et de logements sociaux à développer pour répondre à une mixité sociale et intergénérationnelle et à l'amélioration du parcours résidentiel des ménages

Développement économique et commercial

- Affirmer et valoriser la vocation économique de la vallée de l'Ariège
- Une offre foncière lisible qui se décline selon les différents niveaux de l'armature territoriale
- Une offre foncière de qualité
- Des synergies à développer entre les stratégies économiques communautaires
- Renforcer le tissu économique local complémentaire inséré dans les tissus urbains existants
- Renforcer l'attractivité de la vallée de l'Ariège dans le cadre d'un tourisme durable

Armature territoriale

- Prendre en compte des situations territoriales contrastées
- Définir une armature territoriale articulant les territoires du SCoT entre eux
- Développer une stratégie de programmation d'équipements et de services structurants "d'échelle SCoT"

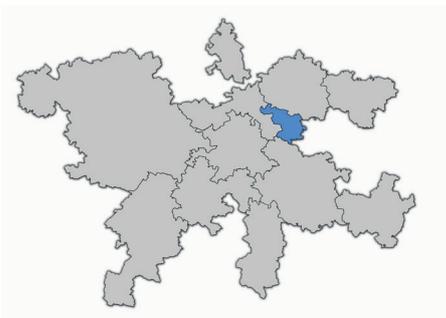
Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Préserver les terres agricoles et valoriser les productions agricoles
- Préserver les continuités écologiques et poser la trame verte et bleue comme cadre à l'aménagement du territoire
- Valoriser les grands paysagers comme élément de patrimonialité et fédérateur de l'ensemble "vallée de l'Ariège"
- Optimiser l'utilisation de la ressource en eau et restaurer sa qualité, sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- Mieux encadrer l'exploitation des carrières et maîtriser leurs impacts
- Optimiser le développement l'activité forestière
- Intégrer la vulnérabilité du territoire au sein des politiques d'aménagement et gérer les risques
- Améliorer la qualité de vie sur le territoire
- Inscrire la problématique énergétique dans tout projet et organiser un territoire énergétiquement viable
- Diversifier les ressources énergétiques dans le respect des espaces naturels, du paysage et du cadre de vie des habitants du territoire
- Prendre en compte les effets du changement climatique en cours
- Enrayer l'artificialisation des sols

Mobilité

- Vers un système de déplacement favorisant un fonctionnement en réseau de la vallée
- Des grandes infrastructures aux réseaux secondaires : l'indispensable continuité
- Les pôles d'échanges, des pôles d'intensité urbaine et villageoise
- Les modes doux de déplacements : entre fonctionnalité, loisirs et tourisme
- Un système de déplacements SCoT anticipant la structuration d'un bassin de mobilités de 100 000 habitants à horizon 2032

SCoT du VAURAIS



Objectifs affichés :
+13 000 habitants
+5 465 logements s
-25% de consommation d'ENAF

Structure porteuse : CC Tarn Agout

Président : Gérard PORTES

Territoire : 21 communes,
1 intercommunalité :
- CC Tarn Agout

Chiffres clés :

28 690 habitants en 2017

12 930 logements en 2016

10 040 emplois en 2016

78% d'ENAF en 2016

Etat d'avancement :

SCoT approuvé le 12/12/2016

SCoT Grenelle : oui

SCoT ALUR : non

Temporalité : 2015 -> 2035

- Favoriser un aménagement qualitatif et économe en foncier des zones d'activités
- Structurer une offre artisanale de proximité
- Anticiper les besoins en équipements et services pour l'ensemble de la population
- Valoriser le territoire à travers l'offre touristique
- Favoriser l'émergence d'un « tourisme vert »
- Développer une offre commerciale structurante limitant la dépendance vis-à-vis des polarités voisines
- Développer une offre commerciale de proximité renforçant les bourgs

Armature territoriale

- S'approprier le fonctionnement urbain du territoire avec sa bipolarité et son influence toulousaine
- Définir une nouvelle armature territoriale qui s'adapte au fonctionnement et anticipe les mutations

Agriculture / Environnement / Biodiversité

- Pérenniser et encadrer l'activité agricole en gérant les interfaces avec les espaces urbanisés et par un accompagnement de l'activité et un renforcement de sa diversification
- Définir une armature naturelle
- Favoriser la biodiversité et organiser une continuité des espaces faiblement anthropisés
- Préserver et valoriser les secteurs humides et le réseau hydrographique
- Maintenir et restaurer les continuités écologiques dans l'espace urbain
- Reconnaître la qualité paysagère et patrimoniale comme éléments du projet
- Cadrer le développement urbain par la trame verte et bleue
- Favoriser le développement des énergies renouvelables et réduire la consommation énergétique
- Gérer durablement la ressource en eau
- Maîtriser les risques d'inondation
- Stopper le développement d'une urbanisation éparse

Mobilité

- Conforter l'armature urbaine par un réseau viaire clair et fonctionnel
- S'appuyer sur les infrastructures ferroviaires pour mettre en place une intermodalité efficace et conforter les Pôles urbains centraux
- Favoriser l'usage et le développement des transports en commun sur l'ensemble du territoire
- Mettre en place un réseau de déplacements doux fonctionnel et de loisirs

Axes forts du projet de territoire :

- Un projet de territoire qui s'appuie sur une attractivité affirmée
- Adapter l'attractivité aux contextes géographiques et paysagers
- Organiser la mobilité territoriale au centre de l'armature urbaine
- Conforter l'armature urbaine par la structuration du développement économique

Grandes orientations thématiques :

Influences extérieures et métropolisation

- Inscrire pleinement le développement du bassin de vie du Vaurais dans une dynamique de Grand Territoire

Démographie et développement résidentiel

- Différencier et adapter les perspectives de croissances démographiques
- Anticiper l'arrivée des projets d'envergure régionale (parc d'activités des Portes du Tarn, LGV, autoroute Toulouse-Castres)
- Anticiper le besoin en logements
- Adapter la production de logements à un parcours résidentiel en favorisant la mixité sociale par les logements à loyers modérés et en favoriser la mixité sociale et générationnelle par une diversification de l'offre

Développement économique et commercial

- Tendre vers un nombre d'emploi par actif plus favorable (que 0,7 emplois / actifs)
- Calibrer et phaser les projets économiques d'ordre supérieur sur des secteurs stratégiques

2.3 / VUE D'ENSEMBLE DES PROJETS DES TERRITOIRES

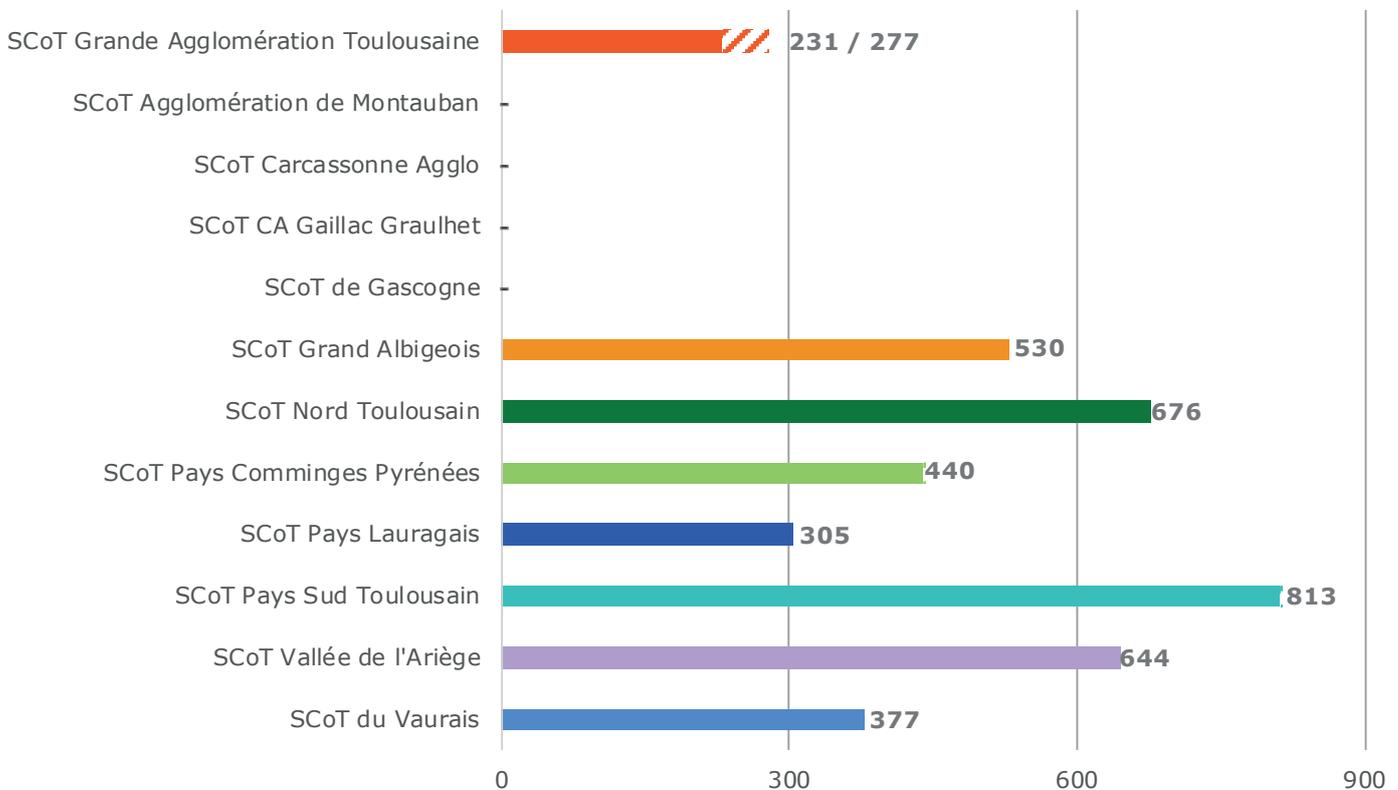
Accueil démographique et économique

Afin de maîtriser leur développement et d'accueillir dans les meilleures conditions, chaque SCoT du Grand Bassin Toulousain fixe des objectifs d'accueil d'habitants et d'emplois pour son territoire, sur un horizon préalablement défini, ainsi qu'un objectif de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. L'analyse croisée de ces objectifs (annualisés et rapportés à la superficie des territoires pour permettre des comparaisons) permet de mettre en exergue de forts objectifs d'accueil démographique et économique principalement sur les SCoT « centraux » du territoire (SCoT Grande Agglomération Toulousaine, SCoT Nord Toulousain, SCoT de l'Agglomération de Montauban et SCoT Vaurais). Ces

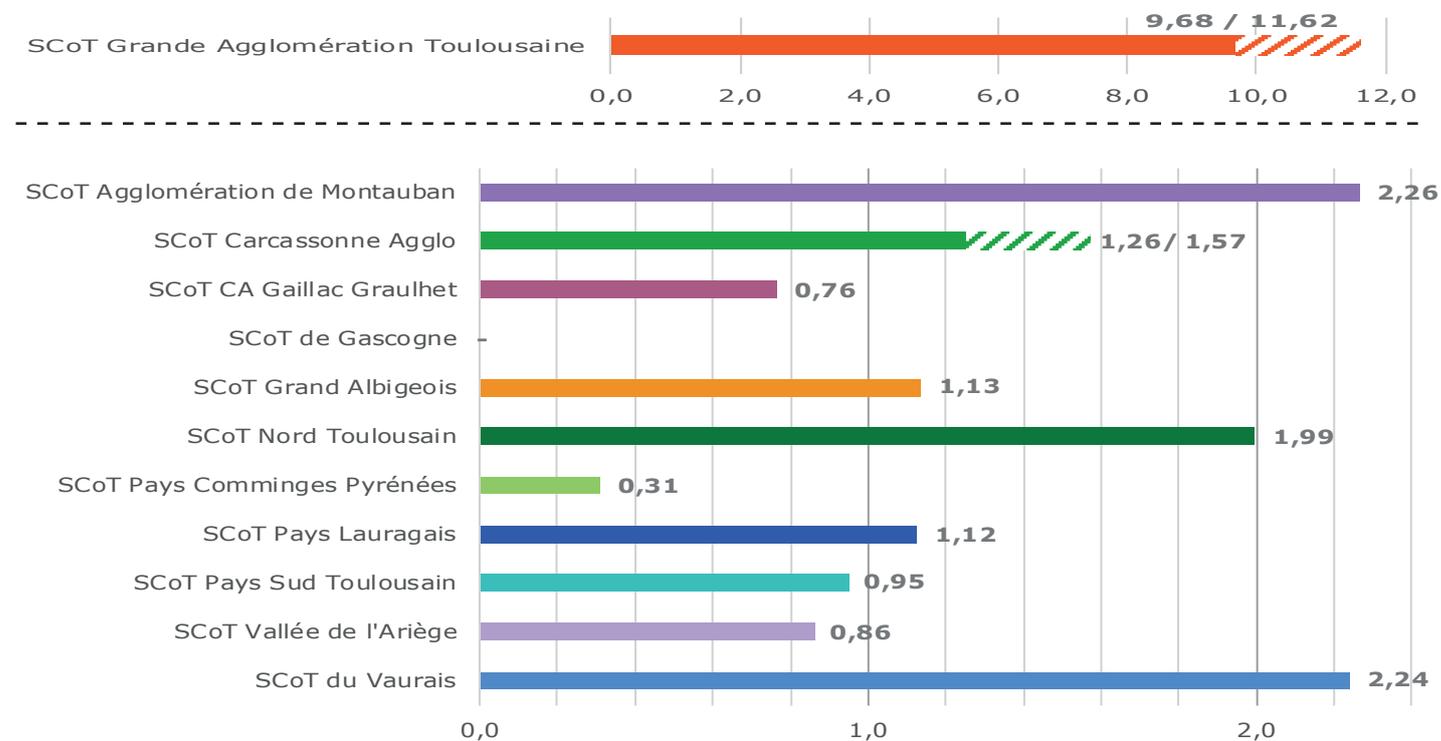
territoires connaissent, ces dernières années, les plus forts taux d'évolution démographique de l'interscot et les projections pour les années à venir tendent à conforter ces évolutions.

Les objectifs de consommation maximale d'espaces par habitant accueilli présentent, quant à eux, de fortes disparités selon les territoires. Ils apparaissent par ailleurs décorrélés des objectifs d'accueil, la consommation d'espace pour un habitant étant fortement dépendante des politiques foncières et d'habitat engagées par les collectivités et les aménageurs (surfaces moyennes de parcelles, construction en extension ou en dents creuses...).

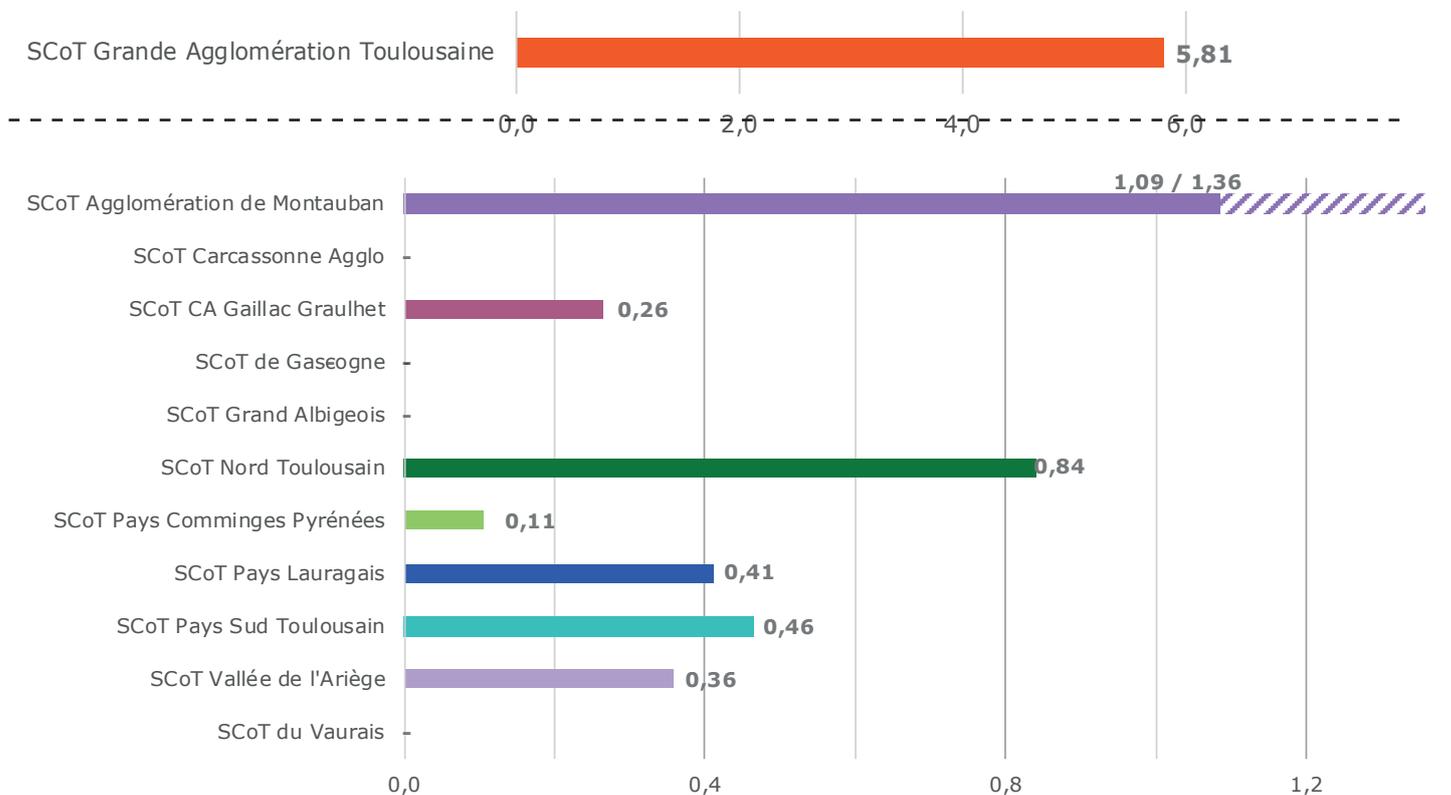
Objectifs annualisés de consommation maximale d'espaces naturels, agricoles et forestiers par habitant accueilli des SCoT de l'interscot GBT (en m² / an / hab accueilli)

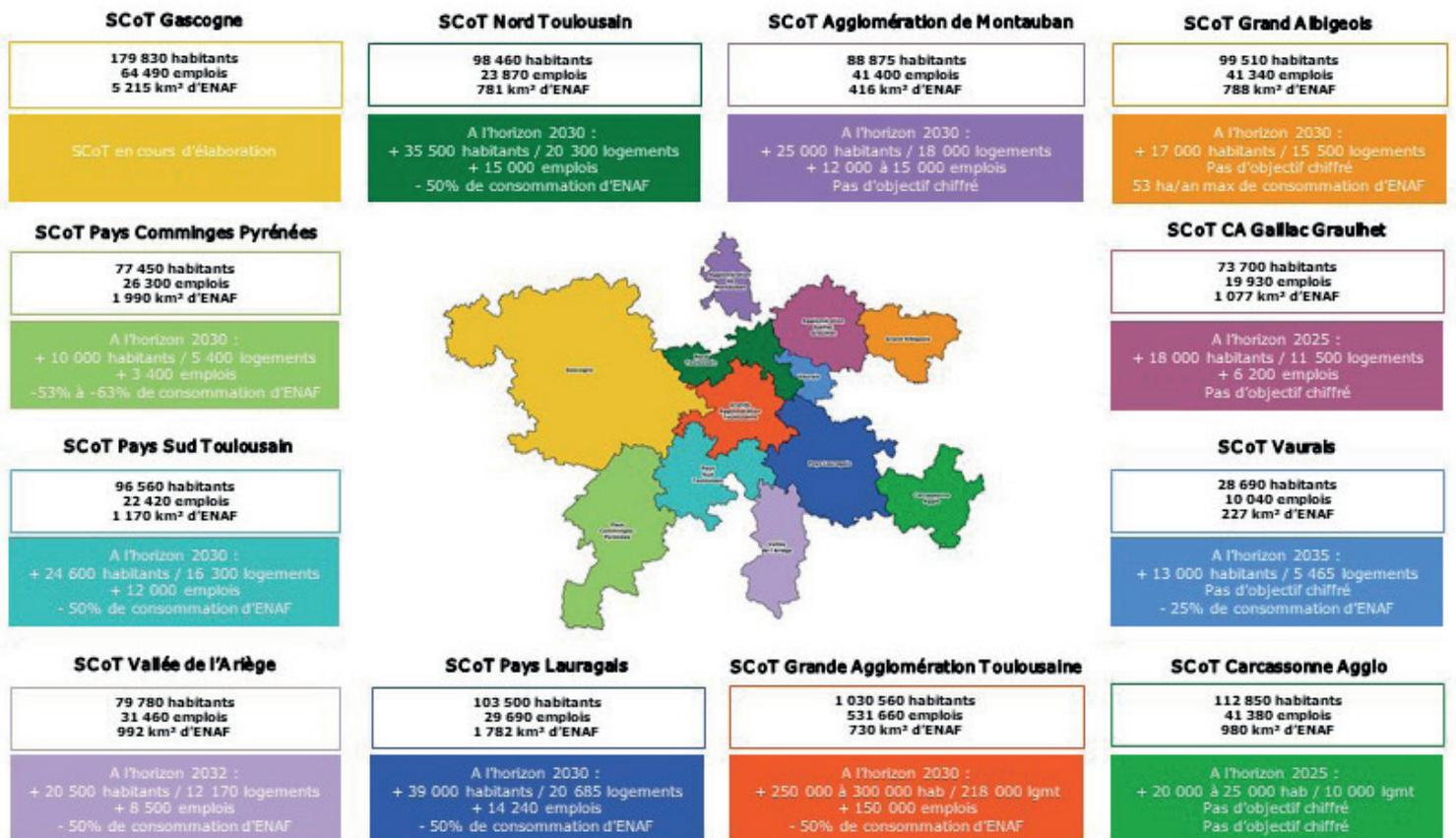


Objectifs annualisés d'accueil démographique par superficie des SCoT de l'interscot GBT (en habitants / an / km²)



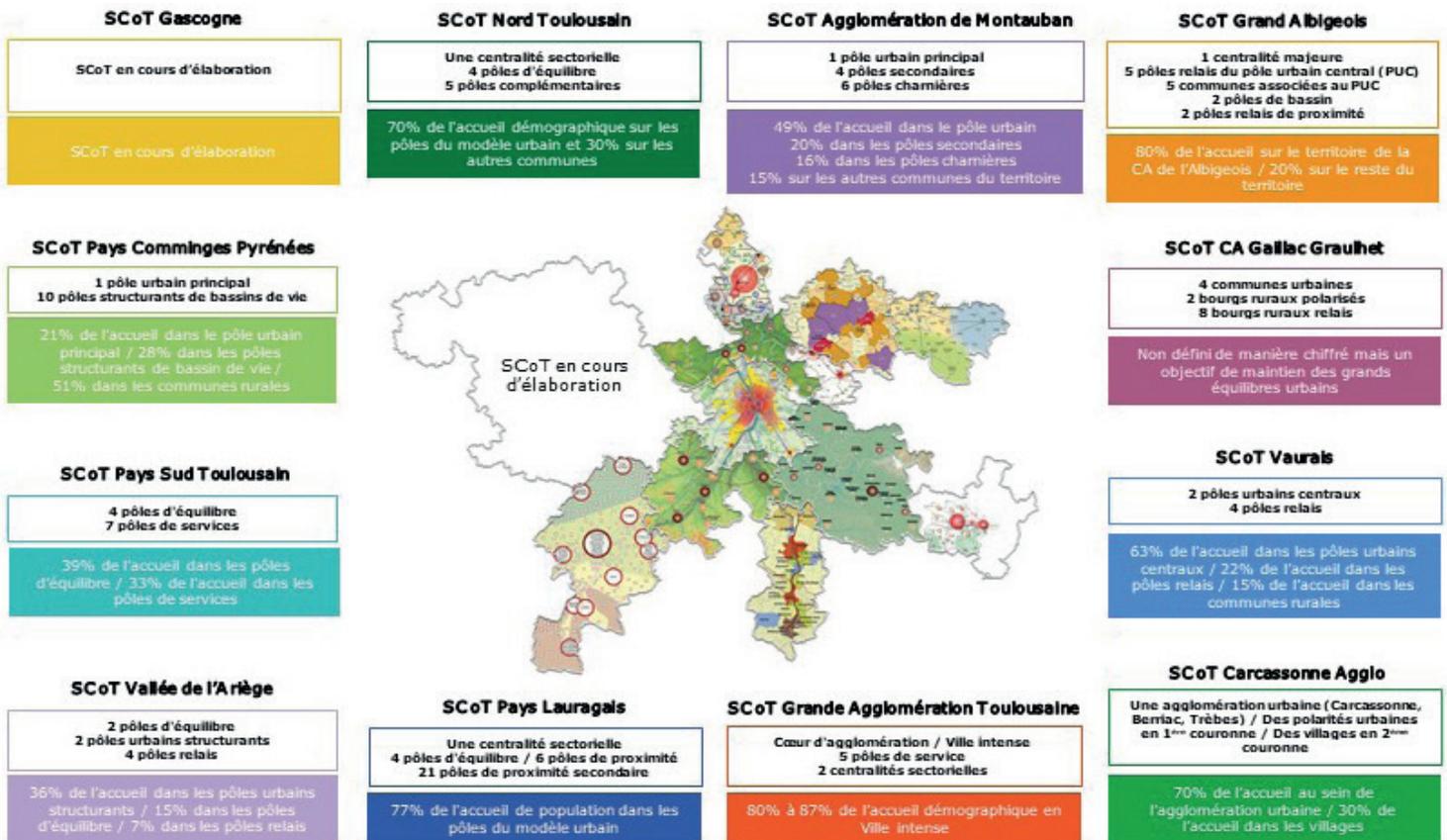
Objectifs annualisés d'accueil économique par superficie des SCoT de l'interscot GBT (en emplois / an / km²)





MAILLAGE URBAIN ET CONDITIONS D'ACCUEIL

Les objectifs d'accueil démographique et économique sont déclinés, dans les SCoT du Grand Bassin Toulousain, selon l'organisation territoriale retenue, généralement de type multipolaire. Cette déclinaison permet d'organiser équitablement l'accueil sur les territoires et de le lier à l'offre en équipements, services et activités.



3

DES ENJEUX COMMUNS À L'ECHELLE DU GRAND BASSIN TOULOUSAIN



La mise en parallèle des projets de territoire portés par les différents SCoT de l'interscot conduit à un constat sans appel : ceux-ci sont finalement très proches.

Ces SCoT convergent non seulement car chacun balaye l'ensemble des thématiques imposées par le Code de l'Urbanisme, mais aussi parce qu'ils partagent des problématiques et des objectifs.

En référence aux ordonnances de modernisation des SCoT de juin 2020, et aux axes qu'elles préfigurent pour les futurs DOO, il est possible d'opérer une lecture croisée des SCoT suivant trois axes principaux : volet économique, armature territoriale, et transition écologique et énergétique.

En matière de **développement économique**, au-delà du développement du nombre d'emplois, le rapport entre nombre d'emplois et d'habitants (ou d'actifs, comme pour le SCoT du Vaurais), apparaît au cœur des préoccupations de chaque SCoT. L'amélioration de ce ratio conduit à plusieurs objectifs similaires pour renforcer l'attractivité économique du territoire : appui à des filières émergentes, diversification, amélioration de la qualité des zones d'activités, structuration du développement économique, lisibilité de l'offre, consommation locale, réflexion sur une stratégie et un positionnement économique, développement de la filière touristique (comme pour les SCoT du Pays Comminges-Pyrénées ou Grand Albigeois), développement des solidarités économiques...

Du côté de la **structuration territoriale**, les projets des SCoT s'appuient largement sur la polarisation, ou la multipolarisation, ainsi que sur l'équilibre du développement. L'objectif partagé est de conforter le maillage existant de communes jouant un rôle fort, notamment afin de garantir une bonne offre d'équipements et de services, la vie des territoires et une bonne qualité de vie aux habitants.

Plus largement, plusieurs SCoT, ceux de la proche périphérie toulousaine, évoquent également le besoin de réfléchir le niveau de développement de leur propre territoire en harmonie avec celui de l'agglomération toulousaine, privilégiant la recherche de complémentarité et de synergie avec leurs voisins, comme pour les SCoT qui se réfèrent à la démarche interscot de 2010, ou le SCoT montalbanais.

Enfin, en matière de **transition écologique**, tous les SCoT s'emparent des questions environnementales classiques (trame verte et bleue biodiversité, paysage, risques...), ainsi que des enjeux pour l'agriculture. Peu y intègrent un volet énergétique, un volet sanitaire, ou encore un volet sur l'adaptation au changement climatique qui apparaissent comme les nouveaux enjeux pour les SCoT. Citons tout de même le SCoT de la vallée de l'Ariège, atypique, qui a construit son projet et défini son ambition d'accueil au regard de sa soutenabilité environnementale et dans le souci primordial du maintien de la qualité de l'environnement.

Nombre de sujets abordés par les SCoT poussent ainsi à une « **mise en réseau** » **des réflexions** entre les SCoT du Grand Bassin Toulousain et avec les territoires. Sur le plan technique, pour bénéficier d'une approche et d'une compréhension grand cadre de certains sujets, mais aussi et surtout sur le plan politique, pour réfléchir et coordonner l'action publique.

En effet, le territoire de l'interscot constitue un « **système** » **cohérent**. Il est tourné en partie vers Toulouse pour ce qui relève des fonctions métropolitaines majeures (enseignement supérieur, notamment), du dynamisme économique, des mobilités à grande échelle... mais présente aussi des interrelations entre SCoT voisins. Les habitants du territoire, pour qui les frontières des SCoT n'existent pas, migrent souvent au sein de cet espace tout au long de leur vie et de leur parcours résidentiel (enfance, études supérieures, premier emploi, sédentarisation familiale, retraite). Les besoins alimentaires, de nature, de ressources naturelles complètent ce schéma renforçant les interdépendances entre territoires, même si les habitants eux-mêmes n'en ont que peu conscience.

Il existe ainsi des **enjeux communs aux territoires qui le composent** :

- En matière d'attractivité territoriale, pour rééquilibrer la pression d'accueil sur l'agglomération toulousaine et la crise de croissance qu'elle engendre (renchérissement du logement, congestion...), pour jouer la carte d'une meilleure répartition de l'activité économique et donc de l'accueil démographique et pour préserver la ruralité qui caractérise nombre de territoires de l'interscot.
- En matière de mobilité, à travers le renforcement de l'offre ferroviaire à l'échelle de l'interscot et en lien avec les territoires voisins, pour faciliter la mobilité des habitants, lutter contre la congestion routière et limiter les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air.
- En matière de qualité de vie, dans un contexte de changement climatique et d'augmentation des températures, et d'aspirations toujours plus fortes à une proximité de la nature : en ville ou au sein d'espaces plus structurants.
- En matière de transition écologique et énergétique pour adapter nos modes de vie, de production et de consommation à un moindre impact sur notre environnement et pour prévenir les impacts du changement climatique (raréfaction de la ressource en eau, perte de biodiversité...).
- Enfin, en matière de positionnement dans un paysage de l'urbanisme changeant, entre arrivée du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Occitanie et montée en puissance des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi).

La scène interscot apparaît ainsi plus que jamais pertinente, notamment pour s'emparer des questions de l'équilibre du développement, pour faire émerger des objectifs politiques forts de coopération territoriale et les décliner dans une logique de dialogue et de solidarité interterritoriale.